SAUVEZ DES VIES RESTEZ CHEZ VOUS

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 9e Année - Mercredi 28 octobre 2020 - 11 Rabie Al Awwal 1441
N° 2534 - Algérie : 10 DA / 1 €
www.lechodalgerie-dz.com

Vœux d'El Mawlid Ennabawi

A l'occasion d'El Mawlid Ennabawi qui coincide cette année avec la journée du jeudi 12 Rabie el Aouel 1442 de l'hégire, correspondant au 29 octobre 2020 est une marque de grand l'attachement des musulmans à rendre hommage au prophète Mohammed. A cette occasion,
L'Echo d'Algérie présente ses meilleurs vœux de santé et de prospérité au peuple algérien et à toute la communauté musulmane.

Présidence

L'état de santé du président Tebboune «n'inspire aucune inquiétude»

Lire page 16

Coronavirus

287 nouveaux cas, 171 guérisons et 9 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

Lire page 16

Chengriha au commandement de forces aériennes :

«L'Algérie sortira plus grandie des défis auxquels elle fait face aujourd'hui»

Lire page 3

La campagne pour le référendum du 1er novembre prend fin aujourd'hui

Les citoyens appelés à se rendre massivement aux urnes

● *La campagne référendaire d'explication et de sensibilisation sur le projet de révision de la Constitution s'achève aujourd'hui après trois semaines marquées par une intense activité pour mobiliser les foules. Dès mercredi minuit, la période de réserve va commencer et toute activité de campagne doit cesser conformément aux dispositions de la loi organique n°16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral…*

Lire page 3

Photo : Fateh Guidoum ©

Situation au Sahara occidental, en Libye et au Mali

Boukadoum s'entretient avec le Secrétaire général des Nations unies

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum s'est entretenu, lundi, par visioconférence, avec le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, avec qui il a évoqué plusieurs questions de l'actualité internationale, notamment la situation au Sahara occidental, en Libye et au Mali. «Sur le point du Sahara occidental, M. Boukadoum a souligné l'urgence d'une action rapide des Nations unies et la nécessité de répondre aux aspirations légitimes du peuple sahraoui, conformément aux responsabilités de l'ONU et du mandat de la MINURSO». Le ministre des Affaires étrangères a rappelé également «l'urgence de la nomination d'un envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental».

Lire page 4

CNES

Le citoyen algérien nécessite d'adopter un nouveau mode de consommation

Un nouveau mode de consommation énergétique du citoyen est nécessaire afin d'éviter le gaspillage de cette ressource ayant un impact sur les finances de l'Etat et sur celles du consommateur lui-même, a indiqué le président du Conseil national économique et social (CNES), Réda Tir.

Lire page 7

Tribunal de Tipasa

Report du procès de l'ex-wali d'Alger Zoukh au 17 novembre prochain

Le tribunal de première instance de Tipasa a prononcé, hier, le report au 17 novembre prochain du procès de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, accusé dans deux affaires de corruption distinctes. Ce report a été décidé à la demande de la défense de l'accusé qui a motivé sa requête par le besoin de bien se préparer pour le procès, selon l'un des avocats de Zoukh. Abdelkader Zoukh, dont le procès se déroule au tribunal de Tipasa conformément à la procédure de privilège de juridiction, est poursuivi dans trois affaires de corruption distinctes. Le procès de la première affaire avait été reporté, la semaine dernière, au 3 novembre prochain. Outre l'accusé principal Abdelkader Zoukh, sont également cités à comparaître dans la première affaire 11 témoins, dont l'ancien ministre Abdelghani Zaalane, en détention dans le cadre d'une autre affaire, et Mahieddine, Rachid, Billel et Hamid Tahkout. L'ex-wali d'Alger est poursuivi dans cette affaire pour «octroi délibéré d'indus privilèges à autrui lors de la passation de marché en violation des dispositions législatives et réglementaires», «dilapidation de deniers publics et abus de fonction par un agent public en violation de la loi», «conflit d'intérêt» et «octroi de franchises et d'abattements d'impôts et de taxes sans autorisation légale». La deuxième affaire dans laquelle est poursuivi Zoukh en tant que principal accusé et où Ali Haddad, détenu pour d'autres affaires, comparait en tant que témoin aux côtés d'autres parties, est liée à «l'octroi d'indus avantages et à l'abus de fonction», selon l'arrêt de renvoi. L'ex-wali d'Alger est poursuivi dans l'affaire qui a été reportée au 3 novembre prochain dans laquelle comparaîtra l'ex-directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, en tant que témoin, pour «dilapidation délibérée de deniers publics, par un fonctionnaire», «utilisation illégale de biens et deniers publics qui lui ont été confiés de par sa fonction», «abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers». Les procédures de privilège de juridiction, consacrées par la loi, prévoient le déroulement du procès de l'accusé Abdelkader Zoukh, en tant qu'ex-responsable, dans un tribunal en dehors du territoire où il exerçait. Les faits se sont déroulés à Alger où il occupait le poste de wali. Le président du tribunal correctionnel a exigé de la défense de l'accusé une bonne préparation pour le procès des trois affaires suscitées, annonçant qu'il ne sera pas reporté une nouvelle fois.

Oran

Saisie de près de 200 000 unités de produits pyrotechniques

Les policiers à Oran ont opéré la saisie de 191 843 unités de produits pyrotechniques (pétards et feux d'artifice) durant la période allant du 26 septembre au 23 octobre, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.
Cette quantité a été saisie dans 31 opérations combinées de lutte contre la contrebande et le trafic de produits pyrotechniques en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des Douanes et de la Protection civile dans plusieurs quartiers du chef-lieu de wilaya, dont Haï Yaghmoracene et les boulevards Cherfaoui Ali et Djabour Maâmar, quelques semaines avant la célébration du Mawlid Ennabaoui, faisant savoir que 50 dossiers de procédure judiciaire contre les personnes impliquées ont été remis au tribunal. Ces saisies ont été réalisées en application d'un plan de prévention pour lutter contre le commerce illégal de produits pyrotechniques qui constituent une menace pour la santé des citoyens.
Les jeux pyrotechniques sont très répandus à cette occasion de fête religieuse, selon la même source, qui a souligné que l'opération est toujours en cours pour limiter le commerce de ces produits dangereux. Les services de police d'Oran ont élaboré un plan pour sécuriser la célébration du Mawlid Ennabaoui cette année marquée par les mesures sanitaires de prévention contre la pandémie du coronavirus, selon la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Accidents de la route

36 décès et 1408 blessés en une semaine

Trente-six personnes ont trouvé la mort et 1408 autres ont été blessées dans 1186 accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant la période allant du 18 au 24 octobre, selon un bilan publié hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna, avec 5 personnes décédées et 38 autres blessées dans 36 accidents de la route. Les secours de la Protection civile sont intervenus également pour l'extinction de 2033 incendies urbains, industriels et autres à travers le territoire national. Par ailleurs, un total de 1014 agents, tous grades confondus, et 159 ambulances, ainsi que 164 engins d'incendie ont été mobilisés durant la même période par la direction générale de la Protection Civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers les 48 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19).
Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 157 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 435 opérations de désinfection générale. Les opérations de désinfection ont touché «l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles».

Mostaganem

580 millions de centimes, 1375 euros et de la drogue saisis

La police judiciaire de lutte contre la drogue de la wilaya de Mostaganem a mis hors d'état de nuire une bande spécialisée dans le trafic de drogue et de psychotropes. La bande en question est composée de cinq éléments, dont trois frères, tous des repris de justice. Selon la cellule de communication et d'information de la sûreté de wilaya, les trafiquants ont été arrêtés en possession de 800 g de kif traité et de 386 comprimés psychotropes de marque Prégabaline. Selon la même source, les mis en cause, âgés entre 20 et 30 ans, originaires de la commune de Mostaganem, étaient également en possession de 500 millions de centimes et de 1375 euros retrouvés au domicile du principal trafiquant de drogue. Ces dangereux malfaiteurs étaient également en possession d'un arsenal d'armes blanches composé de 27 sabres et d'un fusil harpon. Les enquêteurs ont aussi découvert, dans le domicile de l'un des trafiquants de drogue, une autre somme d'argent évaluée à 80 millions de centimes et 16 coupures de faux billets de 2000 DA. Présentés devant le magistrat instructeur du tribunal de Aïn Tédelès, ils ont été placés sous mandat de dépôt.

Tissemsilt

Un usurpateur de l'identité d'un cadre supérieur à la présidence de la République identifié

Un usurpateur de l'identité d'un cadre supérieur à la présidence de la République a été identifié au cours d'une enquête préliminaire, a indiqué un communiqué du procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt. Suite à une plainte déposée par le wali de Tissemsilt à l'encontre du mis en cause, le nommé Laalali Saïd, usurpateur de l'identité d'un cadre supérieur à la présidence de la République, une enquête préliminaire est parvenue à l'identifier. Des procédures de poursuite judiciaire ont été engagées à son encontre suite à une demande d'ouverture d'une enquête judiciaire pour utilisation d'autorité publique et usurpation d'identité d'autrui, a-t-on fait savoir. Le communiqué invite toute personne victime d'escroquerie par cet usurpateur ou témoin à s'adresser au tribunal de Tissemsilt.

Irak

Ibrahim Al-Douri, le n°2 de Saddam Hussein est mort

Ezzat Ibrahim Al-Douri, sulfureux n°2 du régime de Saddam Hussein et «roi de trèfle» du jeu de cartes des responsables recherchés par les Américains en 2003, est mort, ont annoncé le 26 octobre son parti et la fille du défunt dictateur irakien. L'homme, dont la tête avait été mise à prix à dix millions de dollars par les États-Unis lors de l'invasion qui a renversé le Baas, parti arrivé au pouvoir en Irak en 1968, était en fuite. Aucun des communiqués annonçant sa mort ne précise l'endroit où elle a eu lieu, ni la cause.

Edité par la Sarl Echo Médias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid
Directrice de la Rédaction
Dr Lila Meraou
Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi
Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

La campagne pour le référendum du 1er novembre prend fin aujourd'hui

Les citoyens appelés à se rendre massivement aux urnes

La campagne référendaire d'explication et de sensibilisation sur le projet de révision de la Constitution s'achève aujourd'hui après trois semaines marquées par une intense activité pour mobiliser les foules.

Dès mercredi minuit, la période de réserve va commencer et toute activité de campagne doit cesser conformément aux dispositions de la loi organique n°16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral. L'article 174 de cette loi stipule que «nul ne peut, par quel que moyen et sous quelle que forme que ce soit, faire campagne, en dehors de la période prévue à l'article 173» . En effet, selon cet article, «la campagne électorale est déclarée ouverte, 25 jours avant la date du scrutin. Elle s'achève trois jours avant la date du scrutin». Le silence sera ainsi imposé à tous les animateurs de la campagne qui ont sillonné le pays et multiplié les actions pour inciter les Algériens, notamment les jeunes à utiliser leur droit de vote. Durant trois semaines, chefs des partis politiques, acteurs de la société civile, responsables d'organisations patronales ou syndicales, membres du gouvernement, députés et personnalités politiques ont déployé différents modes d'actions : rassemblements, meetings et rencontres de sensibilisation, pour exhorter les Algériens à voter en faveur de la nouvelle Constitution. Massivement présents sur le terrain, de nombreux partis politiques, dont le Front national pour la justice sociale (FNJS), le Front de libération nationale (FLN), le Front national des libertés (FNL), le parti El Karama, le parti Tajamoue Amal El Djazaïr (TAJ), le Rassemblement national démocratique (RND), le mouvement El Islah ou encore El Bina ont tous appelé les citoyens à participer au vote le 1er novembre prochain pour jeter les bases de l'Algérie nouvelle. Des membres de l'exécutif, dont les ministres de l'Energie, du Commerce, de la Jeunesse et des Sports, de la Solidarité nationale, de la Communication, de la Famille et de la Condition de la femme et des Affaires religieuses se sont impliqués activement dans la campagne. Hier, c'est le chef de l'exécutif, Abdelaziz Djerad, qui va organiser dans l'après-midi une rencontre à l'université Houari Boumédiène à Bab Ezzouar (Alger) dans le cadre de cette campagne référendaire. Dimanche dernier, M. Djerad a estimé que le référendum sur la révision de la Constitution est une «réponse aux revendications exprimées par le Hirak populaire authentique en faveur de l'application des articles 7 et 8 de la Constitution qui stipulent que 'le peuple est la source de tout pouvoir' et que 'la souveraineté nationale appartient exclusivement au peuple'». La société civile largement impliquée. De nombreuses autres organisations telles que l'Organisation nationale des enfants des moudjahidine (ONEM), la Coordination nationale des enfants de chouhada (CNEC), les Scouts musulmans algériens (SMA), l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) ont engagé diverses actions pour dynamiser la mobilisation des citoyens en faveur du projet de révision de la Constitution. Le mouvement associatif a été autorisé, dans son ensemble, à y prendre part à travers l'organisation de meetings et de rencontres destinés à sensibiliser les citoyens sur l'importance de participer massivement à ce scrutin. Fin septembre, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a fixé les règles de la compagne et déterminé les parties pouvant l'animer, autorisant ainsi les associations nationales jouissant d'une représentation effective au moins au niveau de 25 wilayas, à participer à l'effort de sensibilisation et d'explication de la nouvelle Constitution voulue par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le staff gouvernemental, les partis politiques disposant d'un groupe parlementaire au niveau des deux chambres du Parlement ou de 10 sièges entre les deux chambres du parlement ou des sièges au sein des Assemblées populaires locales dans au moins 25 wilayas, et les personnalités politiques ont été également appelés à animer la campagne conformément à l'arrêté de l'ANIE fixant les critères de la campagne daté du 28 septembre 2020. L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a édicté, de son côté, une série de recommandations et de principes régissant la couverture médiatique de la campagne référendaire, applicables aux médias audiovisuels en vue d'assurer une couverture «indépendante, équilibrée» du processus référendaire sur la révision de la Constitution. Le gendarme de l'audiovisuel en Algérie a tenu des rencontres de coordination avec l'ANIE et organisé une journée pédagogique au profit des journalistes du secteur, animée par le Comité d'experts chargé de la révision constitutionnelle, portant sur la manière de traiter ce rendez-vous sur le plan médiatique. L'ARAV a rappelé, en outre, l'interdiction de publier tout résultat de sondages en relation directe ou indirecte avec le référendum, menés par des parties inconnues. Le chantier de la révision de la Constitution forme l'un des 54 engagements électoraux du chef de l'Etat, portant sur l'instauration d'une nouvelle République répondant aux aspirations du peuple. Les animateurs de la campagne référendaire sur le projet de révision de la Constitution continuent de sillonner le pays en vue d'expliquer aux citoyens le bien-fondé de leur démarche et les inciter à se rendre en force aux urnes le 1er novembre prochain pour plébisciter la nouvelle Constitution. A cet égard, l'accent a été mis sur l'importance d'une forte mobilisation des citoyens pour voter en faveur de la nouvelle Constitution pour permettre l'édification de l'Algérie nouvelle. Ces acteurs ont estimé que le vote en faveur du projet de révision de la Constitution constitue «un pas vers l'immunisation du pays», rappelant, à cet égard, que l'Algérie a engagé la révision de la Constitution qui s'inscrit dans le cadre des réformes décidées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait promis une révision de la Loi fondamentale du pays durant la première année de son mandat présidentiel. Le projet de révision de la Constitution constitue, selon ces animateurs, un nouveau départ vers l'édification de l'Algérie nouvelle et le vote en faveur de ce projet contribuera au renforcement de la sécurité et de la stabilité du pays. Ils ont souligné que le projet de l'amendement constitutionnel allait ouvrir des perspectives prometteuses dans l'édification de l'Algérie nouvelle et consacre la souveraineté et la volonté du peuple dans le cadre de l'égalité et de la justice loin des dépassements et de toute forme de corruption, tout en exprimant leur souhait de voir le citoyen assumer son rôle et d'aller voter pour ce document, initiateur de changements et en mesure de répondre à ses préoccupations. Dans le même sillage, ils ont considéré que le projet d'amendement de la Constitution est une étape importante dans l'histoire de l'Algérie et une rupture avec les pratiques du passé et consacre la volonté populaire pour le changement, invitant les citoyens à participer en force à ce référendum et à l'édification de l'Algérie nouvelle que tous les Algériens attendent. Pour réaliser le changement, ont-il affirmé, l'Algérie a besoin de la force du peuple et cette force doit se manifester le 1er novembre prochain avec une forte participation au référendum et voter pour le projet d'amendement de la Constitution, car il s'agit d'une Constitution consensuelle dès lors que les amendements introduits tiennent compte de la plupart des propositions émises par la classe politique.

T. Benslimane

Ph : Fateh Guidoum ©

Chengriha au Commandement de forces aériennes :

«L'Algérie sortira plus grandie des défis auxquels elle fait face aujourd'hui»

Le général de corps d'armée Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé hier que «notre pays saura relever tous les défis auxquels il fait face et s'en sortir encore plus fort». Lors d'une visite de travail et d'inspection au Commandement des forces aériennes, le général de corps d'armée a tenu une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels où il adressé une allocution, affirmant qu'il est entièrement convaincu que notre pays, comme il a réussi à vaincre le colonialisme hier et évincer le terrorisme dans un passé récent, saura relever tous les défis auxquels il fait face et s'en sortir encore plus fort. «Je tiens à rappeler, en cette occasion qui intervient à quelques jours avant le référendum sur le projet de révision de la Constitution, que l'intérêt suprême de la patrie nous impose, au sein de l'Armée nationale populaire, partant de nos missions constitutionnelles, de prendre des positions sincères et constantes envers notre partie et notre peuple, car nous considérons que la sécurité et la stabilité de ce pays, l'intégrité et la souveraineté de son peuple sont un legs sacré qui nous incombe, du fait qu'il s'est affranchi du colonialisme abject grâce aux sacrifices incommensurables de nos ancêtres, qui ont consenti, à travers les temps, des colonnes de martyrs en gage de l'affranchissement des carcans de la servitude». «En effet, l'Algérie, terre de résistance et de martyrs, connaît pertinemment la valeur de la souveraineté nationale et le prix de l'indépendance, de la sécurité et la stabilité, car elle a connu jadis le goût amer de la tyrannie du colonialisme et a vécu les affres du terrorisme barbare et sanguinaire, qui n'était pas moins horrible, malveillant et dangereux que le colonialisme. Aussi, nous sommes pleinement convaincus que notre pays, comme il a réussi à vaincre le colonialisme auparavant et évincer le terrorisme dans un passé récent, saura relever tous les défis auxquels il fait face et s'en sortira plus fort et plus puissant. Il restera toujours invincible face à ses ennemis d'hier, d'aujourd'hui et de demain et saura préserver son indépendance et sa souveraineté nationale.» Poursuivant les visites d'inspection aux différentes forces et Régions Militaires, et parallèlement au lancement du programme de préparation au combat au titre de l'année 2020-2021, le général de corps d'armée a effectué hier une visite de travail et d'inspection au Commandement des forces aériennes. Au début et après la cérémonie d'accueil, le général de corps d'armée Chengriha Saïd a observé à l'entrée du siège du Commandement, en compagnie du général-major Laaraba Mahmoud, commandant des forces aériennes, un moment de recueillement à la mémoire du chahid Aït Hamouda Amirouche, dont le siège du Commandement des forces terrestres porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la fatiha à sa mémoire et celle de nos valeureux chouhada.

T. M.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

Situation au Sahara occidental, en Libye et au Mali

Boukadoum s'entretient avec le Secrétaire général des Nations unies

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum s'est entretenu, lundi, par visioconférence, avec le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, avec qui il a évoqué plusieurs questions de l'actualité internationale, notamment la situation au Sahara occidental, en Libye et au Mali.

«Sur le point du Sahara occidental, M. Boukadoum a souligné l'urgence d'une action rapide des Nations unies et la nécessité de répondre aux aspirations légitimes du peuple sahraoui, conformément aux responsabilités de l'ONU et du mandat de la MINURSO». Le ministre des Affaires étrangères a rappelé également «l'urgence de la nomination d'un envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental». S'agissant de la situation en Libye, M. Boukadoum et M. Guetteres «se sont félicités de la signature, à Genève, le 24 octobre 2020, d'un accord de cessez-le-feu définitif entre le Gouvernement d'Alliance nationale et l'Armée nationale libyenne (ANL)». Le Secrétaire général de l'ONU a tenu, dans ce cadre, à remercier l'Algérie pour son rôle actif et son plein engagement dans la contribution au règlement définitif de cette crise et a souhaité la poursuite de l'action de l'Algérie en faveur de la Libye. M. Boukadoum et M. Guterres ont également abordé les développements, au plan politique, intervenus récemment au Mali, où une convergence des vues entre l'Algérie et l'ONU a été enregistrée, concernant la situation politique dans ce pays. M. Guterres a ensuite tenu également à remercier fortement l'Algérie pour son attachement indéfectible à la paix au Mali et à ses efforts incessants qu'elle mène dans le cadre de l'Accord d'Alger. Un accord, selon le Secrétaire général de l'ONU, qui demeure de pleine actualité et qui constitue une référence crédible pour la reconstruction de la paix au Mali. Le Secrétaire général de l'ONU et le ministre des Affaires étrangères ont convenus de la poursuite du dialogue en faveur de la résolution des conflits dans le cadre du multilatéralisme.

Al B. / Ag.

Ph : D.R. ©

Mawlid Ennabaoui

Le ministère des Affaires religieuses appelle au strict respect des mesures préventives face à la Covid-19

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a mis l'accent, lundi dans un communiqué, sur l'impératif «de respecter strictement» les mesures préventives face à la propagation de la Covid-19 à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui. «Le peuple algérien s'apprête à célébrer le Mawlid Ennabaoui, à l'instar des autres peuples musulmans, dans des conditions sanitaires exceptionnelles en raison de la propagation du Covid-19, d'où l'impératif de respecter les consignes contenues dans le communiqué du Premier ministère du 25 octobre 2020 appelant à davantage de vigilance, notamment durant ces derniers jours qui ont enregistré une nette hausse des nombres de cas de la Covid-19». Cette situation exige «le strict respect des mesures préventives et des gestes barrières en redoublant de vigilance à même de lutter contre cette pandémie et d'endiguer sa propagation et ce, conformément aux communiqués de la Commission nationale de la fatwa et aux rapports de la commission scientifique et du comité de suivi de l'ouverture progressive des mosquées». Le ministère a appelé, dans ce sens, l'ensemble des citoyens à «célébrer le Mawlid dans des salles prévues à cet effet, et ce, en coordination avec les autorités locales dans le cadre du respect des gestes barrières et l'application des règles sanitaires. Il est strictement interdit de le célébrer dans les mosquées ou leurs espaces». Les Algériens sont appelés également à «célébrer cet événement chez-soi en respectant les mesures recommandées à même de protéger les citoyens contre la propagation du virus, en sus des gestes barrières, à savoir la distanciation physique et le port de masques dans les différents rassemblements dans le souci de préserver la vie des citoyens». Le ministère a mis l'accent sur «l'impératif de faire preuve de responsabilité individuelle et collective et de respecter sans relâchement les mesures sanitaires pour préserver les vies humaines» ainsi que «d'éviter l'utilisation des produits pyrotechniques et des feux d'artifice au regard des dangers et des préjudices qu'ils causent à la société». Rappelant «l'amour que vouent tous les Algériens et la nation musulmane au prophète pour qui nous sommes appelés à suivre sa sunna et ses bonnes manières», le ministère a mis en avant que «cet amour ne peut être ébranlé par les offenseurs contre la personne du prophète, encore moins être rabaissé par le dédain et la moquerie». «L'offense et la moquerie relèvent du discours de la haine qui sème la rancune et le racisme entre les êtres humains, tels agissements nous les rejetons et les dénonçons et condamnons, quelle que soit leur source ou justification». En conclusion, le ministère des Affaires religieuses a souligné que «notre prophète nous a enseignés le respect et la vénération de l'ensemble des prophètes et messagers et nous a obligés de croire à leur message et a interdit de les calomnier conformément à la loi divine et aux bonnes mœurs».

A. M.

Télédiffusion

Signature d'un protocole d'entente liant TDA à des chaînes de télévision privées

Un protocole d'entente liant l'Etablissement public de télédiffusion d'Algérie (TDA) à des chaînes de télévision privées a été signé lundi à Alger. «Le ministère de la Communication annonce que, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes du secteur, inscrites au programme du gouvernement, le directeur général de l'Etablissement public de télédiffusion d'Algérie a procédé, ce lundi 26 octobre 2020, au siège du ministère de la Communication, à la signature d'un protocole d'entente liant cet établissement à des ''chaînes de télévision privées''». Les chaînes de télévision concernées sont : Ennahar-TV, Echourouk-TV, Numédia-TV, Hoggar-TV et El Djazairia-One, qui sont déjà diffusées via des satellites étrangers. «Cet accord, qui porte sur la diffusion directe en DTH des programmes de ces chaînes sur le satellite algérien Alcomsat-1, a été signé pour une durée de 3 mois, à titre gracieux et vise à renforcer l'attractivité orbitale du dit satellite», ajoute le ministère, qui explique que «cette période est définie à titre de test, en attendant la promulgation du nouveau dispositif réglementaire, qui est en cours de finalisation par les services du ministère de la Communication».

Don d'organes

Un fichier national des donneurs potentiels prochainement lancé

Le directeur général de l'Agence nationale des greffes (ANG), le Pr Hocine Chaouche a annoncé le lancement prochain d'un fichier national de personnes souhaitant faire don ou non de leurs organes. Après l'annonce par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière de la reprise des activités de greffe suspendues en raison de l'épidémie de nouveau coronavirus, le Pr Chaouche a fait part de la volonté de donner une nouvelle dynamique à ces activités tout en composant avec la situation sanitaire induite par cette épidémie, annonçant, à cette occasion, la création prochaine d'une fichier national des refus qui permettra d'identifier les donneurs d'organes. L'ANG axera ses efforts, à l'avenir, sur la communication et la sensibilisation pour pouvoir passer de la phase actuelle de transplantation rénale à partir de donneurs vivants dans l'entourage du receveur à celle du prélèvement d'organes à partir de donneurs en état de mort encéphalique (EME) et ce, après le lancement du fichier national des refus, a-t-dit, précisant que ceux qui n'expriment pas, de leur vivant, leur refus de donner leurs organes et ne figurent pas sur le fichier des refus sont présumés consentants. Le DG de l'ANG a, en outre, fait savoir que le ministère de tutelle ouvrira à Blida un centre qui prendra en charge la gestion informatique du fichier, ainsi que la gestion des activités de transplantation et de greffe. Outre le renouvellement de son staff et l'association de médecins des secteurs public et privé à la gestion de ses activités, l'Agence nationale des greffes compte augmenter le nombre de greffes à partir de donneurs vivants dans l'entourage du receveur, a indiqué le Pr Chaouche, appelant les centres hospitalo-universitaires à relancer ces activités suspendues en raison de l'épidémie de la Covid-19. «La greffe de la moelle est une greffe de cellule. Il y a également la greffe de tissu (la cornée) qui va être lancée très prochainement. Le problème sera réglé avec le prélèvement sur cadavre.

Normalement on ne devrait plus importer, les greffons seront prélevés localement. Du point de vue qualité, la question de la greffe de la cornée «ne se pose pas», mais quantitativement, nous rencontrons des problèmes matériels outre la propagation du coronavirus (Covid-19). La transplantation multi-organes, à l'instar du foie, du cœur et du poumon ne figure pas à l'ordre du jour, vu que l'opération nécessite une bonne préparation et des moyens, précisant que le lancement de cette opération exige la pleine disposition de tous les staffs médicaux. Par ailleurs, la loi sanitaire de 2018 a fixé les bases essentielles de la transplantation et de la greffe d'organes. Le ministère de tutelle doit, donc, «accélérer la mise en place de textes d'application pour faciliter le lancement effectif».

Le Pr Chaouche a tenu à rappeler les difficultés rencontrées dans les années 90 ainsi que les différentes entraves à la poursuite de la greffe d'organes à cette époque. Toutefois, a-t-il dit, les personnes en charge de l'opération sont parvenues à assurer une opération hebdomadairement à des malades qui ont longuement attendu et qui sont toujours en vie. A l'époque où l'Algérie envoyait ses malades vers des hôpitaux privés à l'étranger, le Pr Chaouche a indiqué avoir proposé à un ministre de faire la greffe dans les cliniques privées afin d'épargner aux malades la contrainte du déplacement et d'alléger les coûts de leur transfert, mais, ce ministre a opposé un refus catégorique à cette proposition. Concernant les campagnes de sensibilisation sur les greffes d'organes, le Pr Chaouche a appelé à associer les mosquées, étant proches du citoyen, tout en formant les imams autour des messages qui doivent être diffusés lors des horaires de prière et des prêches de vendredi et choisir ceux qui seront présents constamment au niveau des hôpitaux aux côtés des médecins. De même qu'il a insisté sur le rôle des différents médias dans la sensibilisation des citoyens sur l'importance de cette opération qui s'élève même à «une aumône continue». Pour ce qui est de la formation et du partenariat avec les pays européenne, l'expert les juge «indispensables», à travers l'organisation de sessions de formation «courtes et bénéfiques afin de lutter contre la fuite des cerveaux».

Y. D.

Algérie - Hongrie

Les deux pays veulent solidifier «des relations anciennes basées sur une étroite amitié»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a mis l'accent, lors d'une audience accordée au ministre hongrois des Affaires étrangères et du commerce extérieur, Peter Szijjarto sur la nécessité d'approfondir le dialogue politique établi entre les deux pays au «service du partenariat bilatéral».

«Nous avons évoqué l'approfondissement du dialogue bilatéral politique établi entre nos deux pays, au service du partenariat algéro-hongrois», a déclaré M. Boukadoum au terme de l'audience qui s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères. Les discussions entre les deux parties ont porté sur «les voies d'appui des relations bilatérales à même de les conduire vers de meilleurs perspectives, outre les questions régionales et internationales d'intérêt commun». L'Algérie et la Hongrie sont liées par «des relations anciennes basées sur une étroite amitié», a-t-il rappelé. La rencontre a porté sur l'éventualité de tirer profit de l'expérience hongroise «réussie et qui mérite d'être connue» pour un passage de l'économie dirigée à une économie de marché voire à l'économie ouverte, a-t-il ajouté, précisant que cette expérience «est reconnue au plan international, particulièrement en cette conjoncture où l'Algérie aspire à diversifier son économie et accéder aux marchés internationaux». A ce propos, M. Boukadoum a fait part de la signature de «4 mémorandums d'entente pour soutenir la coopération économique et culturelle» entre les deux pays, citant «les bourses d'étude, les archives, la formation professionnelle et la coopération entre l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et l'académie diplomatique hongroise». Le ministre hongrois des Affaires étrangères, a pour sa part, indiqué que l'immigration clandestine représentait «un des plus grands défis comportant des risques sécuritaires», décriant la politique «erronée» de Bruxelles en la matière, une politique, a-t-il dit, qu'«il est temps de changer». D'ailleurs, la Hongrie considère les Etats de l'Afrique du Nord comme des «associés et amis dans le traitement de ce phénomène», a-t-il soutenu. Dans le même sillage, M. Szijjarto a évoqué avec le ministre des Affaires étrangères «la situation des pays africains exportateurs de réfugiés et de migrants clandestins vers l'Europe, une situation de plus en plus déplorable», mettant en garde contre «les risques sécuritaires que représentent les groupes terroristes et la propagation de l'extrémisme religieux, en sus des mauvaises conditions économiques aggravées par la pandémie de la Covid-19». Prévoyant l'augmentation du nombre de migrants clandestins vers l'UE, le responsable hongrois s'est dit convaincu que «l'appui de la coopération entre l'UE et les pays africains est à même de juguler ce phénomène»

Ph : D.R. ©

Farid A.

Projet d'amendement de la Constitution

«Une opportunité pour tracer les contours de l'Algérie nouvelle » souligne Attar

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a appelé à partir de Aïn Temouchent à saisir l'opportunité du référendum du 1er novembre en votant en faveur du projet d'amendement de la Constitution «pour tracer les contours de l'Algérie nouvelle». Accompagné du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de connaissance et des Start-up, Yacine El-Mahdi Oualid, Abdelmadjid Attar a souligné, lors d'une rencontre qu'il a animée au centre universitaire Belhadj Bouchaïb, la nécessité de «saisir l'opportunité du référendum du 1er novembre pour tracer les contours de l'Algérie nouvelle», soulignant que «l'amendement de la Constitution est considéré comme premier pas fondamental dans la mise en place d'un véritable système démocratique qui accorde les libertés aux citoyens et provoque une rupture avec les pratiques négatives du passé». Le ministre de l'Energie a ajouté que le projet d'amendement de la Constitution «est une opportunité que les jeunes et les compétences doivent saisir» et «constitue le point de départ pour la construction d'une économie nouvelle, basée sur la création de nouvelles richesses et de postes d'emploi». Après avoir expliqué certaines dispositions du projet et mis en avant l'importance de ses articles pour donner une impulsion à l'économie nationale et à la valorisation de toutes ressources, Abdelmadjid Attar a appelé les citoyens à voter en faveur du projet pour construire l'Algérie nouvelle. Pour sa part, le ministre délégué auprès du Premier ministère, chargé de l'Economie de la connaissance et les start-up, Yacine El-Mahdi Oualid, a indiqué que «le pays est aujourd'hui devant un scrutin décisif qui constitue la pierre angulaire d'un projet national moderne», estimant que «le référendum est important, car il permet au peuple algérien d'émettre son avis».»Nous aspirons à travers cet amendement constitutionnel à une Algérie stable et prospère, qui garantit les droits à tous les citoyens et où l'administration est au service de tous et permet aux jeunes Algériens de réaliser leur espoir». Par ailleurs, Yacine El-Mahdi Oualid a souligné que le rôle de son département ministériel «est de soutenir la création de projets innovants et d'encourager tout ce qui permet le développement de l'investissement dans différents créneaux à travers une diversification des sources de richesses et la construction d'un modèle économique fondé sur la connaissance». Auparavant, les deux ministres avaient visité une exposition, organisée au centre universitaire et à laquelle ont pris part de nombreuses start-up et de porteurs de projets dans divers créneaux, dont la réalisation d'un détecteur de minerais et un autre appareil de désinfection, ainsi qu'un projet de valorisation énergétique des déchets et un projet de réalisation d'un projet de protection de système électrique à distance. Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, poursuit sa visite dans la wilaya de Aïn Temouchent en inspectant plusieurs chantiers de projets de développement relevant de son secteur.

B. B.

SMA

Le projet de l'amendement constitutionnel «début de reforme et de changement dans la nouvelle Algérie»

Le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderahmane Hamzaoui a considéré, mardi à Chlef, que le projet de l'amendement constitutionnel, qui sera soumis au référendum du 1er novembre prochain, est le «début de la reforme et du changement dans la nouvelle Algérie». «Le projet de l'amendement constitutionnel est le début de la reforme et du changement dans la nouvelle Algérie. Il est la plate-forme qui verra le lancement de chantiers dans les domaines scientifique, économique et politique», a indiqué M. Hamzaoui dans son intervention lors d'un meeting populaire, qu'il a animé au musée public national de Chlef. Il a relevé, en outre, les «reformes profondes apportées par cet amendement constitutionnel, dans le système de gouvernance, le secteur de la justice, et les libertés individuelles et collectives, parallèlement au soutien à la participation des jeunes à la vie politique et à la gestion des affaires publiques, qui sont des revendications exprimées par le Hirak». «La reforme radicale et le changement espéré ne seront pas possibles sans ce genre de haltes constitutionnelles», a ajouté le Commandant général des SMA, plaidant pour l'impératif de «l'implication de tout un chacun et leur participation dans l'édification de la nouvelle Algérie, en exprimant la citoyenneté effective, à travers le référendum du 1er novembre», a-t-il recommandé. Abordant les plus importants amendements apportés par ce document constitutionnel, Abderrahmane Hamzaoui a cité la question de l'identité nationale, en soulignant que la «référence» du projet d'amendement constitutionnel «venu protéger les composantes de l'identité nationale algérienne, sans exclusion, ni marginalisation», est la «déclaration du 1er novembre», a-t-il dit. Il a, également, mis en garde contre les «dangers guettant l'Algérie, notamment concernant son unité et sa stabilité», appelant à «couper l'herbe sous les pieds de tous les détracteurs, en participant en force au référendum du 1 er novembre». Et de poursuivre, «il est possible que nos visions soient divergentes, mais nous ne pouvons être en désaccord au sujet de l'intérêt de la patrie et de l'unité nationale. Nous couperons l'herbe sous les pieds de tous ceux qui guettent l'Algérie, pour que le référendum du 1 er novembre donne naissance à une Constitution forte, qui sera le contrat social, auquel vont se référer les Algériens», a-t-il encore soutenu. Rappelant le Hirak populaire de février 2019, le Commandant général des Scouts musulmans algériens l'a qualifié de «halte importante dans l'histoire de l'Algérie», durant laquelle le peuple a revendiqué des reformes profondes et radicales et de mettre un terme aux pratiques du passé (corruption, spoliation des biens du pays), «d'une manière ayant impressionné le monde entier, de par son pacifisme et son civisme», s'est-il félicité. Pour clore son discours, Abderrahmane Hamzaoui a lancé un appel aux citoyens en vue de «voter en force pour le projet d'amendement constitutionnel, et prouver ainsi la conscience et la maturité des algériens dans ce types de rendez-vous, pour mener le pays à bon port et fonder la nouvelle Algérie».

Ressources en eau

Arezki Berraki appelle à participer «positivement» au référendum sur le projet d'amendement de la Constitution

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a appelé, à partir de Skikda, les citoyens à participer «activement et positivement» au référendum sur le projet d'amendement de la Constitution, le 1er novembre prochain. S'exprimant lors d'une rencontre avec des représentants de la société civile, dans le cadre de la campagne référendaire, tenue au Palais de la culture, Malek Chebel, le ministre a affirmé qu'il s'agit du «devoir de chacun et le droit de la nation de se mobiliser pour réussir ce référendum, de relever le défi et de ne pas écouter les voix du scepticisme». M. Berraki a ajouté que le prochain référendum constitue «une pause importante pour l'édification de l'Algérie», considérant que l'esprit du projet d'amendement de la Constitution «traduit les aspirations de la nation exprimées par le peuple dans ses revendications lors du Hirak, notamment sa volonté d'un changement positif». Dans ce contexte, le ministre a rappelé l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son programme électoral de soumettre le projet d'amendement constitutionnel, confié à des spécialistes et des experts, au référendum populaire. M. Berraki a également abordé certains articles mentionnés dans le projet d'amendement constitutionnel, à l'instar du principe de séparation des 3 pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire), l'indépendance de la justice, et davantage de considération pour les compétences nationales en leur accordant la place qu'elles méritent pour faire avancer le pays dans tous les domaines.

Mine

Mise en exploitation et transformation du phosphate de Bled El Hedba «au 1e trimestre 2021»

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a annoncé, hier depuis Tébessa, la mise en exploitation du projet du phosphate de la région de Bled El Hedba, dans la commune de Bir El Ater (au sud de la wilaya), ainsi que sa transformation et sa commercialisation sur les marchés mondiaux «au cours du 1er trimestre de l'année 2021 comme première étape».

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le ministre a fait état de «la mise en service de ce projet avec une capacité de production de 2 à 3 millions de tonnes/an, au 1er trimestre de l'année prochaine, comme première étape».«Dès son entrée en service, ce projet intégré permettra à l'Algérie d'investir le monde des industries manufacturières minières», a-t-il soutenu, avant d'indiquer que «les services de son département ministériel s'attellent actuellement à l'élaboration d'un cahier des charges spécifique à l'exploitation de la matière première disponible dans ce gisement qui est l'un des plus importants que recèle l'Algérie». «L'opération sera parachevée avant la fin de l'année en cours, en prélude à la mise en exploitation du phosphate de la région de Bled El Hedba, au plus tard, mars prochain», a-t-il expliqué. Le ministre des Mines a entamé sa visite en se rendant à la région de Bled El Hedba dans la commune de Bir El Ater où il a inspecté la mine de Djebel Onk et écouté un exposé sur le déroulement des travaux de réalisation de ce projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate auquel un investissement équivalent à 6 milliards USD a été consacré en partenariat algéro-chinois.Le ministre a également écouté les préoccupations des habitants de la région qui ont réclamé leurs indemnisations pour l'exploitation de leurs terres dans le cadre de la concrétisation du projet et la protection de l'environnement contre la pollution. Ils ont aussi demandé à être prioritaires lors du recrutement. En réponse à leurs préoccupations, M. Arkab a ordonné la mise en place d'une commission conjointe comprenant des cadres du ministère des Mines, les autorités locales, la société des mines de phosphate Somiphos et des représentants de la population locale, en vue de procéder à «la réévaluation des terres exploitées dans ledit projet afin d'indemniser leurs propriétaires». Concernant le volet environnemental, le ministre a affirmé que «l'Etat attache la plus grande importance à ce domaine», précisant que «la réalisation du projet obéit aux normes internationales en vigueur en la matière afin de préserver l'aspect écologique de la région et la santé et la sécurité des citoyens». Le ministre des Mines poursuivra sa visite par l'inspection des mines de fer de Boukhadra et Ouenza et la tenue d'une rencontre avec les acteurs de la société civile au siège de la wilaya.

Saïd Boumbara / Ag.

Convention signée entre la SAA et l'(UNIAGPL)

60% de réduction sur l'assurance automobile avec le carburant Sirgaz

La société nationale d'assurance (SAA) a annoncé le lancement d'une offre visant à approuver des remises pour ses clients allant jusqu'à 60% sur l'assurance automobile et 50% sur les habitations, lors de la conversion de leurs véhicules en «GPL» au lieu du carburant ordinaire. Cette offre entrera en vigueur à compter du 2 novembre prochain, pour une période de cinq ans, à titre de contribution de la compagnie nationale d'assurance pour réduire l'importante importation de carburant et réduire les émissions de «dioxyde de carbone». Cette étape fait suite à un contrat de partenariat signé par Nasser Saies, président et directeur général de la société nationale d'assurance et président de l'Union nationale des installateurs de kits GPL (UNIAGPL). De son côté, le directeur régional de l'entreprise, Azzedine Chaabane confirme que ce processus «intervient après que le propriétaire de la voiture remets un reçu attribué par le centre de transmission de consommation d'énergie répartis sur tout le territoire national. Dans le même contexte, ce responsable précise que «ce processus inclut également les installateurs d'appareils Sirgaz en échange de l'effort qu'ils font», ajoutant en même temps que son entreprise «a décidé de faire cette réduction pour chaque propriétaire de voiture qui installe cet appareil, dans le cadre de l'accompagnement des efforts des autorités dans la transition énergétique», a-t-il dit. Utile de rappeler que ke président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a précédemment appelé à la nécessité de prendre de nouvelles mesures afin de réduire l'importante consommation d'énergie que connaît l'Algérie. En revanche, Azzedine Chaabane a confirmé qu'il existe des contacts entre la Compagnie nationale d'assurance et la compagnie Naftal, afin de conclure un accord similaire, dans le but de contribuer à vulgariser l'utilisation des appareils Sirgaz au lieu de l'essence. Pour sa part, le vice-président de l'Union nationale des propriétaires d'appareils «Sirghaz», Mohamed Hadji a assuré que cette étape est très importante, car elle permettra au propriétaire de la voiture de «faire économiser une grosse somme d'argent entre 20 et 28 millions de centimes par an», appelant en même temps les propriétaires des véhicules sur tout le territoire national, «de convertir leurs voitures de l'essence au Sirgaz, et profiter de cette mesure.» En ce qui concerne les grands avantages qui résulteront de cet accord, Mohamed Hadi souligne que ce basculement «contribuera à préserver les dépenses du Trésor public, qui ont subi d'énormes pertes financières au cours des dernières années, en raison de l'importante importation d'essence résultant de l'énorme augmentation de la demande». Pour la crainte de nombreux Algériens face à ces appareils qui peuvent exploser parfois, Hadji rassure les consommateurs à cette question en disant «la technologie de conversion des voitures d'essence en Sergaz est approuvée par toutes les usines automobiles du monde, et elle est également soumise aux normes de sécurité fixées par les experts de l'Union européenne. La sécurité du réservoir d'essence est jusqu'à 15 fois supérieure à celle du réservoir d'essence en plastique. Pour rappel, le directeur général de la Naftal a précédemment déclaré qu'il y avait des efforts pour étendre les stations de Sirgaz à 70% d'ici la fin de 2025.

M. W. B.

Pollution marine

Près de 230 000 tonnes de déchets plastiques jetées chaque année dans la Méditerranée (UICN)

Près de 230 000 tonnes de déchets plastiques finissent chaque année dans la Méditerranée, un chiffre qui pourrait doubler d'ici 2040 sans mesures «ambitieuses», a averti mardi l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). L'Egypte, avec 74 000 tonnes déversées par an, l'Italie (34 000 tonnes/an) et la Turquie (24 000 tonnes/an) sont les pays qui rejettent le plus de plastique dans la Méditerranée, selon un nouveau rapport de l'UICN. En quantité par habitant, le Monténégro (huit kg/an par personne), la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine du nord (toutes deux avec trois kg/an par personne) sont en tête.Au total, «environ 229 000 tonnes de déchets plastiques sont déversées chaque année dans la mer Méditerranée -l'équivalent de plus de 500 conteneurs d'expédition par jour», a indiqué l'UICN dans son communiqué, en pointant la mauvaise gestion des déchets comme responsable de 94% du plastique se retrouvant dans la mer. «Sans intervention significative, cette pollution ne va cesser de s'aggraver jusqu'à doubler et atteindre 500 000 tonnes d'ici à 2040», estime l'organisation, jugeant qu'il faut des «mesures ambitieuses au-delà des engagements actuels» des pays. «La pollution plastique est source de dommages à long terme aux écosystèmes terrestres et marins et à la biodiversité», notamment pour «les animaux marins qui peuvent se retrouver coincés ou avaler des déchets plastiques et finir par mourir d'épuisement et de faim», a rappelé Minna Epps, directrice du Programme marin et polaire de l'UICN, organisation connue pour sa liste rouge de référence sur les espèces menacées. Selon ce rapport, une meilleure gestion des déchets dans les 100 villes les plus polluantes pourrait réduire le rejet de plastique dans la Méditerranée de 50.000 tonnes par an. L'interdiction notamment de certains produits tels que les sacs en plastique permettrait d'éviter le rejet de 50 000 autres tonnes de déchets.»Les gouvernements, le secteur privé, les instituts de recherche, (...) les industries et (les) consommateurs doivent travailler ensemble pour repenser les processus et les chaînes d'approvisionnement, investir dans l'innovation et adopter des modes de consommation durables et des pratiques améliorées de gestion des déchets pour stopper le flux de contamination plastique», a insisté Antonio Troya, directeur du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN, dont le siège se trouve à Malaga, dans le sud de l'Espagne.

Environnement

Conjuguer les efforts pour une économie circulaire créatrice de richesse

La ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, a insisté sur la conjugaison des efforts de tous pour préserver l'environnement et créer une économie circulaire créatrice de richesse. «La protection de l'environnement est la responsabilité de tous, avec comme base le citoyen avant l'administration, dans le but de créer une économie circulaire créatrice de la richesse et de l'emploi», a souligné la ministre dans une déclaration à la presse lors de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tiaret. «La préservation de l'environnement se fait par l'adhésion du citoyen dans l'opération de sélection à partir du domicile, dans le cadre des efforts des collectivités locales et de la société civile», a déclaré Mme Benharrats à ce propos. La ministre a indiqué que les associations sont partie prenante dans la stratégie du ministère de l'Environnement, à travers les actions de sensibilisation et la concrétisation de ses programmes, ainsi que l'échange d'expériences avec les établissements concernés par l'environnement et les collectivités locales afin d'instaurer et promouvoir la culture de l'environnement chez les générations montantes. Mme Benharrats a, au passage, mis l'accent sur l'ouverture des établissements concernés par l'environnement, notamment l'ouverture de la station de contrôle de l'environnement sur l'université, à travers la signature d'une convention pour bénéficier d'équipements techniques modernes dont elle dispose dans ce domaine. La ministre a visité le centre d'enfouissement technique des déchets de Sidi Abed et a fait une halte pour s'enquérir des projets réalisés par un groupe d'innovateurs dans le domaine de l'environnement. Elle a également écouté, au niveau de la maison de l'environnement, des propositions d'associations sur le développement du secteur, puis supervisé, en compagnie du wali, Mohamed Amine Dramchi, l'opération de plantation d'arbres dans le cadre du programme de 43 millions d'arbres sous le slogan «un arbre pour chaque citoyen».

CNES

Le citoyen algérien nécessite d'adopter un nouveau mode de consommation

Un nouveau mode de consommation énergétique du citoyen est nécessaire afin d'éviter le gaspillage de cette ressource ayant un impact sur les finances de l'Etat et sur celles du consommateur lui-même, a indiqué le président du Conseil national économique et social (CNES), Réda Tir.

Intervenant à l'occasion d'une journée d'information consacrée à l'économie d'énergie, M. Tir a fait savoir qu'il est nécessaire pour le citoyen algérien d'adopter un nouveau mode de consommation bannissant le gaspillage de la ressource énergétique qui pèse sur les finances de l'Etat et du citoyen lui-même. «Ce n'est pas parce que l'électricité est subventionnée à hauteur de 70-80% qu'on doit gaspiller cette richesse. Notre but est d'éliminer ce comportement négatif.» Le président du CNES a également fait observer que cet objectif ne doit pas constituer une problématique d'Etat uniquement, «car il s'agit d'y associer l'ensemble de la société à travers toutes ses composantes». Présent à cette rencontre, le PDG de Sonelgaz, Chaher Boulekhras, a estimé que «le CNES est le mieux placé pour évoquer ce sujet, car il concerne tant l'aspect économique que social». Il a expliqué que le but est de passer des habitudes de consommation à un mode de consommation énergétique rationnel. Selon M. Boulekhras, la transition énergétique n'est pas uniquement basée sur le renouvelable (ENR) et les hydrocarbures, mais aussi l'énergie non consommée, «que certains pays appellent la quatrième énergie». Pour sa part, Sonelgaz a intégré une nouvelle stratégie intégrant la question centrale de l'économie d'énergie. Selon le même responsable, Sonelgaz a fait des efforts pour réduire le taux de perte énergétique passant de 17-18% à 12-13% actuellement. «Dans d'autres pays, grâce aux modes de consommation rationnelle, ils sont au niveau de 6-7% faisant suite à des pertes techniques. Lors du panel organisé au cours de cette journée, l'experte et ex-DG de l'Institut algérien de la normalisation (IANOR), Ratiba Chibani, a souligné la nécessité de normes en ce qui concerne l'économie d'énergie. Elle a ainsi rappelé que les efforts mondiaux pour la maitrise énergétique ont été établis il y a de nombreuses années à travers la norme ISO 9001 «qui est une norme de certification où les entreprises intègrent la maitrise des processus et l'économie d'énergie».

Créer un organisme à activités normatives pour l'économie d'énergie

«Les normes peuvent aider les entreprises à économiser de l'énergie et à réduire leur factures de consommation, tout en s'engageant activement pour le développement durable, tout en contribuant aux objectifs mondiaux en matière d'efficacité énergétique», a expliqué Mme Chibani. L'experte a en outre proposé de créer un espace élargi, à travers un organisme à activités normatives «réunissant des compétences des expériences et des ressources nécessaires». Pour sa part, le professeur Nouar Tabet, de l'université de Sharijah (Emirats arabes unis), a énuméré les opportunités et le potentiel d'énergie solaire dont dispose l'Algérie. Il a également plaidé pour une introduction progressive de l'énergie solaire dans le mix énergétique national dont les coûts ont connu une sensible baisse depuis plusieurs années. Pour sa part, le directeur du développement industriel du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), Merzak Zeboudj, il a indiqué que le Groupe public prête une attention particulière à l'efficacité énergétique.Selon M. Zeboudj, GICA effectue des audits énergétiques périodiques au sein de ses usines en collaboration avec l'APRUE. De plus, le Groupe industriel optimise l'utilisation de l'énergie électrique dans les processus de production et utilise des déchets comme combustible alternatif. De son côté, le représentant de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), Kamel Dali, il a fait savoir que la transition énergétique est une nouvelle vision, «un changement de paradigme basé sur la sobriété énergétique, en mettant en œuvre un modèle énergétique flexible, en phase avec le développement de l'énergie dans le monde». Il a ainsi souligné la nécessité d'une loi sur la transition énergétique sur la base d'une consultation citoyenne. «Un programme de maitrise de l'énergie est nécessaire en plus du programme de développement des ENR», a-t-il affirmé, ajoutant que cela est appelé notamment par l'accroissement de la demande d'énergie annuellement.

Ali O. / Ag.

Accès aux marchés extérieurs

Rezig insiste sur l'adoption de la comptabilité analytique au sein des entreprises

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a mis l'accent sur la nécessité d'adopter la comptabilité analytique au sein des établissements à caractère économique et industriel (EPIC) en vue d'assurer l'accès aux marchés extérieurs. «Toutes les entreprises doivent adopter et appliquer la comptabilité analytique en vue de maîtriser les coûts de production indirects qui impactent par conséquent les prix, ce qui permettra de relever le défi de la concurrence qui ouvre la voie sur les marchés extérieurs», a déclaré le ministre qui s'adressait à un directeur d'une confiserie industrielle au niveau la zone industrielle Benboulaid, à Blida.
À cette occasion, il a insisté sur la nécessité de destiner un quota de la production à l'exportation en vue de garantir au moins une place dans le marché africain, notamment en prévision de l'entrée en vigueur, prochainement, de l'accord relatif à la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) approuvé par le Parlement en attendant sa signature par le président de la République. «Le fait de destiner un quota de la production à l'exportation nous permettra d'assurer une place au marché africain», a expliqué le ministre relevant «l'impératif de cibler 53 pays africains» pour que nous ne perdions pas le marché africain, comme ce fut le cas pour les marchés arabe et européen». «Le marché africain est important, car il couvre 1,2 milliard de consommateurs, dont le Produit Intérieur Brut (PIB) s'élève à 2500 milliards dollars avec un espace commercial d'une valeur d'échange de plus 3000 milliards de dollars d'où l'impératif de changer les mentalités et y réfléchir, d'autant que l'Algérie se situe dans une position stratégique lui permettant d'exporter via ses passages frontaliers du Sud mais aussi par avions et conteneurs.» «Il n'est pas nécessaire de réaliser un surplus de production pour qu'on puisse exporter. «Il faut consacrer au mois 20% de la production à l'exportation». «L'ensemble des départements ministériels concernés par les secteurs commercial et industriel soutiendront les investisseurs, néanmoins ils ne peuvent pas mener une concurrence à l'étranger à votre place. Nous allons vous accompagner et offrir toutes les facilitations mais vous devez fournir davantage d'efforts et proposer un produit concurrent.» Le ministre a fait savoir que le gouvernement s'attelait à élaborer une politique sur le foncier industriel qui sera mise en œuvre par les walis dès son parachèvement.

A. A.

Aide financière de 30 000 DA

Le ministère de l'Intérieur précise les conditions et les délais

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé, lundi, les professionnels des petits métiers, dont l'activité a été suspendue en raison du confinement sanitaire, et qui sont éligibles à l'aide financière octroyée dans le cadre de la prise en charge des effets de la pandémie Covid-19, à se rapprocher des directions de wilaya, selon le secteur d'activité, pour déposer leur dossier dans un délai n'excédant pas le 30 novembre 2020. Dans le cadre des efforts consentis par les autorités publiques pour prendre en charge les effets de la pandémie du nouveau coronavirus, et en parachèvement de l'opération d'octroi d'allocations d'aide financière de 10 000 DA aux pères de famille dont l'activité a été suspendue en raison des mesures de confinement sanitaire, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire appelle les professionnels des petits métiers éligibles à l'aide financière à se rapprocher des directions de wilaya, selon la nature de leurs activités, pour déposer, avant le 30 novembre 2020, leurs dossiers d'accès à une prime mensuelle fixée à 30 000 DA pendant trois mois. Pour être éligible à cette prime, le bénéficiaire doit remplir plusieurs critères : «Son activité ayant fait l'objet d'un arrêt provisoire dans le cadre des mesures prises par les autorités publiques pendant le confinement sanitaire, être titulaire d'un registre de commerce ou de la carte d'artisan selon le cas ou tout autre document justifiant l'exercice de la profession», rappelle le ministère de l'Intérieur, ajoutant que «le revenu annuel du bénéficiaire déclaré auprès des services de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés Casnos au titre de l'année 2019 doit être au minimum de 480 000 DA». Parmi les conditions, le ministère cite également «le paiement régulier des cotisations sociales auprès de la Casnos au titre de l'année 2019, et la souscription au calendrier de versement des cotisations annuelles au titre de l'année 2020». Concernant le dossier à constituer, le ministère invite à «télécharger un formulaire sur le site officiel du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (www.interieur.gov.dz) ou délivré par les directions de wilaya qui doit être renseigné et signé par l'intéressé, et auquel sera jointe une photocopie de la carte Chifa ou une attestation d'affiliation à la sécurité sociale du concerné, ainsi qu'un chèque postal ou bancaire barré ou tout autre document portant le numéro de son compte courant postal ou bancaire».

N. I.

● Sonatrach

Don de matériel informatique à des élèves des zones d'ombre

La Société nationale des hydrocarbures Sonatrach a accompagné la rentrée scolaire de l'année en cours en offrant aux élèves scolarisés dans des zones d'ombre plusieurs appareils et matériels. «sPar fidélité à la politique de la responsabilité sociale du groupe et dans le souhait d'accompagner la rentrée scolaire, le groupe Sonatrach a offert 500 tablettes et plusieurs matériels informatiques au profit du ministère de l'Education nationale en vue d'équiper les écoles pilotes désignées par la tutelle au niveau des zones d'ombre», précise Sonatrach dans le communiqué publié sur son compte officiel Facebook. A travers cette opération pilote, les élèves des écoles ciblées bénéficieront de moyens modernes leur facilitant le suivi des cours et permettant d'alléger leurs cartables, poursuit-on de même source.En concrétisation de sa politique de solidarité avec les zones d'ombre, le groupe public a procédé à l'installation de chauffe-eaux solaires et l'équipement de salles informatiques avec raccordement au réseau internet au sein de plusieurs établissements scolaires dans les communes de Debdab à Illizi (5 primaires, 3 collèges et un lycée) et Oum Tiour à El Oued (2 primaires et un collège). De telles opérations de solidarité dénotent «l'intérêt accordé par Sonatrach, voire sa participation efficace, à l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves».

Bouira

442 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Quelque 442 foyers ont été raccordés mardi au réseau de gaz naturel dans les villages montagneux d'Iâlouachen et Ibourassen relevant de la municipalité d'Ath Laâziz (Nord-est de Bouira), lors d'une cérémonie présidée par le wali Abdeslam Lekhal Ayat dans le cadre des festivités célébrant le 66e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale.

La cérémonie de mise en service de ces branchements, a eu lieu à l'école primaire Alouach-Ahmed d'Ath Laâziz, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya ainsi que d'une foule nombreuse de citoyens. «Nous sommes très contents de ce raccordement au réseau de gaz tant attendu par la population. Nous avons souffert pendant des années, et aujourd'hui, Dieu merci, c'est la fête», a confié Amar, un citoyen du village Ibourassen, sur un ton joyeux. Dans le cadre de ce projet inscrit au titre du programme quinquennal 2010-2014, un réseau d'une longueur de 21,7 kilomètres a été réalisé pour une enveloppe financière de plus de 49 millions de dinars, selon la fiche technique présentée sur place aux autorités locales de la wilaya. Le premier magistrat de la wilaya, M. Lekhal Ayat a saisi l'occasion pour réaffirmer l'engagement et la volonté des autorités locales d'œuvrer davantage pour la couverture de toutes les zones reculées de la wilaya, dont le taux de couverture a dépassé les 86% en gaz naturel, a précisé la chargée de la communication de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bouira, Ouidad Benyoucef.

T. H.

Université de Béjaïa

Installation d'un lectorat de langue espagnole

Un lectorat de langue espagnole a été installé lundi à l'université de Béjaïa avec l'objectif de favoriser le développement de la pratique de cette langue, localement, et par ricochet le renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Espagne. La cérémonie d'installation s'est effectuée au campus d'Aboudaou en présence de l'ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie, M. Fernando Moran Calvo-Sotelo et du directeur de la coopération et des échanges universitaires du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Arezki Saïdani. Cette structure est la quatrième du genre en Algérie et intervient après la mise en place de celles d'Alger, Oran et Mostaganem. Elle consiste en un «accompagnement pédagogique d'étudiants et de futur formateurs dans la langue espagnole ainsi que l'orientation de l'équipe pédagogique dans la conception et l'amélioration des programmes d'enseignement» expliquera le professeur Begtache, directeur de la faculté des lettres et langues à l'université de Béjaïa, précisant que ses activités seront confiées à un enseignant émérite, Sergio Aguado, venu expressément d'Espagne.

Tizi Ouzou

Plantation expérimentale de cèdre à Tala Guilef

Un volontariat de plantation et de semis à la volée de cèdres à la station climatique Tala Guilef au Parc national du Djurdjura, a été organisé, vendredi dernier, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'arbre, apprend-on du chef de secteur de Tala Guilef, Abdelaziz Mahdi. Quelque 80 forestiers de la conservation des forêts et du secteur ont participé à cette opération de plantation expérimentale de cèdre au col de Tizi N'Toumlilit en présence du conservateur des forêts de Tizi-Ouzou et de l'ex-directeur du Parc national de Belezma et de randonneurs dans une ambiance fraternelle et de dévouement au Djurdjura, a tenu à souligner le chef du secteur de Tala Guilef. Il précise que le semis à la volée de cèdres s'est fait sous l'étoffe du genévrier à l'effet de permette à la graine de bénéficier de l'humidité et de protéger ensuite les jeunes plants du cheptel qui écume la région. Les responsables du PND ont sensibilisé les participants à l'impérative nécessité de protection du patrimoine forestier et faunistique du massif Djurdjura qui ne cesse de subir de graves agressions par des personnes peu soucieuses de la protection de l'environnement, a également fait part le chef du secteur de Tala Guilef. Des déchets en plastique et en verre sont abandonnés sur les lieux par des visiteurs indélicats et nullement conscients des préjudices causés à ces endroits.

Leur commerce continue d'alimenter le circuit informel

Traque aux produits pyrotechniques à Alger

A la veille de la célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui, la vente des produits pyrotechnique remobilise les services de police sur le terrain. Pas plus tard qu'avant-hier, les unités de la Sûreté nationale ont arrêté deux individus en possession d'une quantité considérable de produits pyrotechniques à Alger, Les éléments de la BMPJ d'Alger-Centre ont arrêté ces deux individus suspectés d'être impliqués dans une affaire de trafic et transport de marchandise étrangère prohibée (produits pyrotechniques) à bord d'un véhicule utilitaire, et saisi quelque 400 000 unités de produits pyrotechniques, toutes formes et types confondus. Selon les mêmes services, les individus ont été arrêtés en flagrant délit en possession de quelque 400 000 unités de feux d'artifice, et un véhicule utilisé dans le transport de ces produits a été saisi. Une autre scène rocambolesque s'est déroulée durant la même soirée dans la commune de Hydra qui a mis les passants dans l'embarras. Les services de police ont procédé à une opération musclée contre un groupe de trois jeunes. Une opération qui s'est soldée par la saisie de quelques produits pyrotechniques destinés à l'usage personnel, selon l'un des jeunes. «Je les ai achetés pour les utiliser en famille le soir du Mawlid. Je ne comprends pas le motif de cette mobilisation musclée pour la saisie de quelques articles ?» lance le jeune, indigné. Force est de constater que des barrages de police sont dressés ces derniers jours partout dans la capitale et des opérations coup-de-poing sont menées dans certains quartiers. Le dispositif de surveillance est lourdement renforcé, les agents de police passent au peigne fin les véhicules à la quête de produits prohibés. Les opérations s'intensifient durant les soirées. Cette chasse aux produits dangereux, bien que salutaire pour la sécurité des citoyens, continue de susciter les interrogations des observateurs avertis. «Comment se fait-il que les marchés connus de la capitale, à l'image de Djamaâ Lihoud (ex-rue de Chartre), Bab El Oued ou El Harrach pour ne citer que ceux-là, continuent d'écouler ce genre de produits en dépit de la loi interdisant leurs ventes ?» s'interroge un citoyen. Il faut savoir, qu'en dépit de l'initiative des pouvoirs publics d'éradiquer ce commerce juteux laquelle a débuté depuis quelques années, il n'en demeure pas moins que ces produits pyrotechniques continuent à générer des milliards aux barons de ce segment prohibé. Les services de sécurité avancent l'argument des anciens stocks des années précédentes, réintégrés dans le circuit informel. Toutefois, à Djamâa Lihoud (La Casbah), quartier général de la vente de ces produits, les vendeurs certifient que les produits sont étiquetés de l'année en cours. «Le port de la capitale ainsi que ceux des autres régions alimentent toujours les marchés connus mais avec des quantités moins élevées par rapport aux années précédentes», confie un vendeur sous le sceau de l'anonymat. Outre l'aspect informel de la vente de ces produits prohibés, la question sanitaire est beaucoup plus préoccupante. Il est vrai que chaque année, les services d'urgence des hôpitaux de la capitale sont mis à rude épreuve. Il est à souligner qu'une campagne de sensibilisation a été lancée par la Protection civile. Placée sous le slogan «Un Mawlid Ennabaoui sans accidents et à l'abri de la Covid-19», cette campagne sera également accentuée sur le respect scrupuleux des mesures de prévention relatives à la Covid-19, en évitant notamment les regroupements familiaux ou entre amis.

Boumerdès

Pas moins de 400 hectares seront plantés en différentes essences d'arbres

Une superficie de pas moins de 400 ha sera plantée en différentes essences d'arbres à Boumerdès, a annoncé dimanche dernier le directeur de la conservation des forêts de la wilaya. «Près de 314 000 arbres (de différentes essences) seront plantés sur ces 400 ha, à la fin du programme de plantation qui s'étalera sur une durée de deux ans, à compter d'aujourd'hui», a indiqué le conservateur, Hocine Hamadouche, dans une déclaration à la presse, en marge de la célébration, dans la région de Sidi Lahlou à Boudouaou (nord de la wilaya), de la Journée nationale de l'arbre. La mise en œuvre de ce programme sectoriel, inscrit au titre de la feuille de route de développement du secteur dans la wilaya, a été confiée a l'Entreprise régionale de génie rural (ERGR) «Djurdjura», en collaboration avec les services des forêts, a-t-il ajouté. Hamadouche a lancé, à l'occasion, un appel aux citoyens bénévoles et aux représentants des différentes associations du domaine environnemental, à contribuer à cette opération, en soutenant les agents de l'ERGR dans la mise en œuvre de ce programme de boisement «important» pour la wilaya, a-t-il estimé. Cette campagne, inscrite au titre de la célébration de la Journée nationale de l'arbre, a été lancée, dimanche dernier, dans la région de «Sidi Lahlou» à Boudouaou, qui a été le théâtre de nombreux incendies durant cet été 2020, et qui sera concerné par la mise en terre de près de 2 000 plants d'arbres, a indiqué Hamadouche. La campagne, lancée cette année sous le signe «Un arbre pour chaque citoyen», se poursuivra jusqu'au 21 mars 2021, avec la participation d'organisations de la société civile, d'associations de chasse, des Scouts musulmans et de bénévoles, a-t-il précisé.

Octobre rose à Annaba

Randonnées de sensibilisation pour les femmes atteintes de cancer du sein

Les initiatives relatives à la lutte contre le cancer du sein se sont multipliées à Annaba durant le mois consacré à la sensibilisation contre le cancer du sein (octobre rose), à travers l'organisation d'excursions et de randonnées sur l'importance du dépistage précoce dans le mont Edough, sur les hauteurs de Seraidi, et des séances de relaxation destinées aux femmes atteintes de cancer du sein pour leur permettre de surmonter les difficultés de la maladie et la période post-traitement.»

L'initiative a été favorablement accueillie par les femmes, dont des employées, des retraitées et des femmes au foyer qui ont salué cette action de sensibilisation quant à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein», a déclaré, en ce sens, à l'APS, le président de l'association culturelle et touristique «Nassamat Seraidi», Oussama Guemar au cours d'une sortie de sensibilisation sur les hauteurs de Seraidi. L'excursion de sensibilisation effectuée sur les pistes du mont Edough à Seraidi a été également ponctuée par des pauses de relaxation et de vulgarisation sur les dangers du cancer du sein en présence de médecins bénévoles, a ajouté le même responsable. «Cette initiative a permis aux participantes de prendre conscience de l'importance du dépistage précoce du cancer du sein pour un meilleur traitement et la prévention des répercussions de cette maladie», a estimé Lynda, l'une des participantes à une excursion de sensibilisation qui a relevé, en outre, l'importance de «développer la culture de la prévention à travers le respect des protocoles relatifs au dépistage précoce». Des offres de relaxation et de formation au centre d'esthétique «Mille et une nuits» de Annaba ont été, par ailleurs, proposées dans le cadre des initiatives de solidarité avec les femmes atteintes du cancer du sein, notamment sur le plan psychologique concernant les patientes ayant fait l'objet d'une ablation de sein, a-t-on ajouté. Aussi, dans le cadre de cette initiative, positivement accueillie et commentée sur les réseaux sociaux, des séances d'esthétique, de relaxation, d'orientation et d'information dans le domaine de la nutrition sanitaire et des soins dentaire dans le cadre des services de solidarité visant à accompagner et soutenir des femmes atteintes de cette maladie pour une meilleure gestion de la période post-traitement étaient également au programme, a-t-on souligné.Plusieurs associations et initiateurs d'actions caritatives sont engagées dans ce genre d'initiatives de solidarité visant à atténuer la souffrance des malades en les aidant à supporter le traitement lourd que requiert cette pathologie dans toutes ses phases, a indiqué pour sa part, Naoufel Abbassi, président de «Yousr», association de wilaya d'aide aux malades du cancer. Selon M. Abbassi, «l'accompagnement sur le plan financier demeure plus que nécessaire pour cette catégorie de malades», affirmant que l'association Yousr œuvre «grâce aux dons des bienfaiteurs qui contribuent à couvrir les frais du dépistage et du scanner et accompagner financièrement les malades le long de la période du traitement». L'association participe aussi à l'acquisition de matériel médical nécessaire aux malades et l'équipement de l'espace de repos aménagé au niveau du centre anticancer (CAC) d'Annaba pour une meilleure prise en charge des malades, a-t-on encore indiqué.

Youcef Bouhabila / Ag.

Khenchela

70 participants à la 2e édition de la Fête nationale de la pomme à Bouhmama

Au total, 70 agriculteurs de la filière de l'arboriculture fruitière ont participé, lundi, à l'exposition organisée dans la commune de Bouhmama (wilaya de Khenchela), dans le cadre de la 2e édition de la Fête nationale «La pomme des Aurès». Organisée par la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya, en coordination avec la chambre d'agriculture locale et la filière des pommes du Conseil interprofessionnel national de l'arboriculture, cette manifestation est placée sous le slogan «*Ensemble, nous cultivons, alimentons et préservons la durabilité*». Dans ce contexte, un accord a été signé, en présence des autorités locales, entre la direction de la formation professionnelle et la DSA de Khenchela visant à soutenir et à créer des formations qualifiantes qui seront couronnées par des attestations d'Etat dans des spécialités à caractère agricole. L'accord prévoit aussi la programmation de spécialités en lien avec le secteur agricole en se focalisant sur les spécialités évoquées par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, lors de sa récente visite à Khenchela concernant la conservation, le séchage et la transformation des fruits. En marge de l'ouverture de la 2e édition de la Fête nationale de la pomme au centre de formation et d'apprentissage, Mohamed-Ben Brahim de la commune de Bouhmama, le chef de l'exécutif, Ali Bouzidi a affirmé que «l'Etat ne ménagera aucun effort pour accompagner les agriculteurs afin de faire progresser cette filière jusqu'au stade de l'exportation». Le wali a également ajouté que la production de pommes dans cette wilaya a connu une «augmentation remarquable» ces dernières années, parallèlement à l'accroissement du nombre d'investisseurs dans la filière de l'arboriculture fruitière dans les différentes communes de la wilaya et ce, avec l'appui de la DSA qui a accompagné de diverses manières les agriculteurs en vue d'accroitre la production. Les participants, venant des différentes communes de Khenchela et des wilayas de Batna et Médéa, ont exposé les meilleures variétés de pommes produites dans la région, et dont les familles et les badauds ont profité de l'occasion pour en acquérir à des prix abordables. Selon les organisateurs, la wilaya de Khenchela a réalisé au cours de la campagne agricole 2019-2020 une production de pommes de 1,6 million de quintal, occupant ainsi «la première place à l'échelle nationale» pour la 3e année consécutive. Au cours de cette manifestation, des agriculteurs-exposants de la filière des pommes ont soulevé au wali, leurs préoccupations relatives, notamment à l'irrigation et l'électrification agricole.

Mechaka A.

Constantine

Une campagne de collecte de poches de sang à El Khroub lancée

Une campagne de collecte de poches de sang a été lancée, lundi, dans la commune d'El Khroub (Constantine), à l'initiative du centre de transfusion sanguine (CTS) relevant du centre hospitalo-universitaire, CHU-Benbadis, a-t-on appris auprès du responsable de cette structure de santé, Khaled Bouzenda . «Cette opération humanitaire est inscrite dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du don de sang, coïncidant annuellement le 25 octobre», a précisé, le même responsable détaillant que l'action est menée, pour la première fois, avec la collaboration de l'Organisation nationale des droits de l'Homme. L'opération intervient également en application des directives du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière visant à soutenir les structures de santé de la wilaya en matière du sang notamment en cette conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation de la pandémie du Covid 19, a souligné le même responsable. L'initiative qui se poursuivra jusqu'au 28 du mois en cours a été marquée par une forte affluence aussi bien des membres de cette organisation que des citoyens de différentes zones de cette commune, a-t-il fait remarquer, notant qu'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins généralistes, de paramédicaux, de biologistes a été mobilisée pour assurer le bon déroulement de cette action. Dans la wilaya de Constantine, le programme de célébration de cette journée a été entamé la semaine dernière avec l'organisation de plusieurs campagnes de collecte de sang à travers les localités en coordination avec plusieurs associations ainsi que le bureau de wilaya de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a indiqué, M. Bouzenda. Ce plan d'actions qui se poursuivra jusqu'à la fin d'octobre courant a permis la collecte jusqu'à présent de plus de 250 poches de sang, ont fait savoir les services du CTS.

M. E. H.

M'sila

Distribution de plus de 2000 logements et 1200 lotissements pour l'auto-construction

Un quota de 2268 logements de diverses formules et 1200 lotissements destinés à l'auto-construction ont été distribués lundi à M'sila en présence du secrétaire général (SG) du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Zahana.» Les efforts de l'Etat dans le domaine de l'habitat se poursuivront à M'sila et plus de 6000 unités en cours de réalisation seront réceptionnées avant fin 2020», a affirmé le responsable en marge de la cérémonie de distribution des logements et des lotissements, tenue à la salle omnisports Salem-Maâyouf. Il a relevé que les entreprises chargées de la réalisation des différentes formules de logements ont été instruites à l'effet d'accélérer la cadence des travaux pour réceptionner les projets dans les délais impartis et permettre la poursuite de la distribution des quotas. Le quota de logement distribué lundi à M'sila dans le cadre des festivités célébrant le déclenchement de la Guerre de libération de novembre 1954, est composé de 1262 logements publics locatifs (LPL) au chef lieu de wilaya, 280 unités de même type implantées à la commune Ouled Adi Lakbala, 26 unités dans la commune Ouled Madi, et 600 logements location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), 100 logements promotionnel aidés (LPA) outre 700 lotissements de terrain destinés à la construction individuelle à Bou Saâda et 500 autres lotissements de même type à la commune Ouled Derradj.

Covid19

L'hôpital Nedjma d'Oran équipé de 14 lits de réanimation

L'hôpital de haï Nedjma à Oran, d'une capacité de 245 lits, dédié à la prise en charge des cas du Covid-19, s'est doté récemment de 14 lits de réanimation, a indiqué le chargé de communication de la Direction locale de la santé et de la population (DSP).

Le nombre de lits de réanimation dédiés au Covid-19, dans la wilaya d'Oran, a ainsi atteint les 48 lits, soit 14 à l'hôpital Nedjma, 10 au CHU d'Oran, 12 à l'EHU et 12 autres répartis entre les hôpitaux de Aïn Turck, El Mohgoun et Canastel, a précisé Youcef Boukhari. S'agissant de la situation épidémiologie actuelle du Covid-19 à Oran, M. Boukhari a affirmé que le nombre de cas est en continuelle augmentation, la recrudescence de la pandémie ayant été constatée depuis la mi-octobre. «Une grande partie des cas positifs sont asymptomatiques, et le taux d'occupation des lits de réanimation au niveau de la wilaya ne dépasse pas les 10%», a toutefois rassuré M. Boukhari. «Les enquêtes épidémiologiques ont révélé, quant à elle, que les administrations et les certains types de transport en commun sont les foyers principaux de contamination», a affirmé le même responsable, soulignant que les citoyens doivent faire preuve de plus de vigilance et continuer à appliquer les consignes et les gestes barrières.

Lehouari K.

114 malades rétablis quittent le CHUO

Pas moins de 114 malades guéris du Covid-19 ont quitté le Centre hospitalier universitaire d'Oran Dr Benzerdjeb durant le mois en cours, selon un communiqué publié par la cellule de communication. Ces personnes ont été libérées, après avoir été soumises au protocole de traitement à base de chloroquine. Depuis le début de la pandémie, le nombre total des cas de Covid-19 rétablis, pris en charge au CHU d'Oran Dr Benzerdjeb, avoisine les 1500 malades. En effet, le mois passé, les différents services du Centre hospitalier suscité retenu pour la prise en charge des malades atteints du coronavirus ont repris de façon normale leurs activités médico-chirurgicales après plusieurs mois de lutte contre le Covid-19. Ainsi et à l'exception du Service de réanimation (Covid) et du service de chirurgie générale Pavillon 14 qui compte 20 lits pour la prise en charge du Covid, tous les autres services ont repris leur travail habituel de consultations et d'interventions chirurgicales, dont le service de pneumologie et de maladies respiratoires, le service des maladies infectieuses et le service de médecine interne, tout en restant prêts à faire face à toute éventualité. Toutefois durant ce mois d'octobre, un relâchement dans l'application de ces mesures de prévention contre le Covid-19 a été constaté, notamment dans les moyens de transport et les commerces. Les gestes barrières, notamment le port de masque ont été abandonnées. Résultat, le nombre de nouveaux cas découverts par jour a augmenté. Pour faire face au pire scénario, le wali a donné des instructions strictes à l'ensemble des acteurs (Santé, Commerce, Collectivités, Sûreté, Protection civile), pour le contrôle de l'application des mesures de prévention, la reprise des opérations de désinfection et les campagnes de sensibilisation, selon des sources de la wilaya. Les services communaux, du Bureau d'hygiène, des services de sûreté et de la direction du commerce, sont ainsi appelés à intensifier leur travail sur le terrain pour veiller au respect des mesures barrières par les commerçants, à travers l'intensification des contrôles dans les commerces. Les opérations d'assainissement et de désinfection des bâtiments, édifices, rues et cités ont été aussi relancées. Pour parer à l'éventualité de l'augmentation des cas du Covid-19, la wilaya d'Oran va bénéficier de 10 respirateurs artificiels. Sur un autre registre, le nombre de lits dans l'hôpital Nedjma, réservé à la prise en charge des cas Covid-19, passera de 120 à 224 lits, en le dotant d'un espace de réanimation. Cet hôpital sera doté d'une unité de réanimation Covid' avec 10 respirateurs.

L. K.

125 000 élèves du palier primaire bénéficient, cette année, de la restauration scolaire

Quelque 125 000 élèves du palier primaire bénéficient, cette année, de la restauration scolaire dans les cantines scolaires, contre près de 112 000, la saison 2019/2020. Les cantines scolaires couvrent près de 60% des écoliers. Sur les 590 écoles primaires, 319 comptent des cantines scolaires. Le but principal de l'installation de la restauration dans les établissements scolaires étant celui de l'aide sociale, selon les responsables du secteur de l'Education. Lors de l'ouverture de l'année scolaire, la semaine passée, le wali d'Oran a donné des orientations claires quant à l'impératif d'offrir, au plus vite, les repas chauds aux élèves et de prendre en charge les insuffisances enregistrées en matière d'équipements pédagogiques, pour une meilleure scolarisation. S'inscrivant dans le cadre du programme initié par le ministère de l'Education nationale, en Algérie, le réseau des cantines scolaires s'est agrandi, au cours de ces dernières années. Depuis janvier 2017, la gestion des cantines scolaires est revenue aux APC, après une période où elle fut assurée par le secteur de l'Education nationale, au même titre que les appareils de chauffage sont gérés par les commune. Mais même si le réseau des cantines scolaires s'est densifié ces dernières années, les parents d'élèves et les élus de l'ex-commission de l'Education de l'Assemblée populaire de wilaya d'Oran ont, maintes fois, critiqué la situation dans les restos des établissements scolaires. Nombreux élèves des écoles primaires ne bénéficient pas encore de repas, faute de structures de restauration, alors que d'autres se contentent de repas froids. Dans d'autres cas, les repas offerts, à titre gracieux, sont de piètre qualité.

L. K.

Mostaganem

70 hectares de couvert végétal détruits par 65 incendies depuis le début de la saison estivale

Les services de la Protection civile de Mostaganem ont enregistré, depuis le début de juin dernier, 65 incendies ayant détruit plus de 70 hectares du couvert végétal, a-t-on appris de la cellule d'information et de communication à la direction de wilaya de cette instance. Le chargé d'information, le lieutenant Mohammedi Mansour, a indiqué que ces incendies ont ravagé 52 ha de pin maritime et de maquis, 4,5 ha de broussailles et 14,5 ha d'herbes sèches. Le pic a été en août dernier avec la perte d'environ 53 ha du couvert végétal. S'agissant des incendies des cultures agricoles, il a fait savoir que les feux ont ravagé, au cours de cette période, 5 ha de blé, 1 ha d'autres récoltes, 6010 bottes de foin et plus de 600 arbres fruitiers. Les aviculteurs ont perdu plus de 3000 poussins cette saison à cause des incendies, a-t-on encore indiqué, soulignant que le bilan des incendies de cette année a considérablement augmenté par rapport à l'année dernière, ou les feux ont détruit 21,5 ha de pin d'Alep et de broussailles et 9 ha d'orge et de récolte. La direction de wilaya de la Protection civile a mobilisé d'importants moyens humains et matériels cette année réparties sur 14 unités opérationnelles qui s'ajoutent à l'arsenal mobile de lutte contre les feux de forêts et des cultures agricoles (15 engins) placé dans le poste avancé près de la forêt côtière entre les communes de Khadra, Sidi Lakhdar et Benabdelmalek Ramdane.

Tlemcen

Sensibilisation sur le cancer du sein à Ghazaouet

Sous le slogan, «Le dépistage du cancer du sein, c'est la vie», l'établissement public hospitalier de Ghazaouet a organisé, ces derniers jours à l'hôtel Ziri, une journée de sensibilisation sur le cancer du sein, sous l'égide de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, en collaboration avec l'association Amel El Hayet, au profit des femmes des secteurs publics (Protection civile, sûreté de daïra, Gendarmerie nationale, douanes…). La directrice de l'EPH, Mme Khadidja Mekkader, qui a insisté sur l'importance de la tenue de ce genre de rencontres, eu égard à l'augmentation des cas de cancer dans la région (le chiffre est passé de 2000 cas en 2003 à 12 000 en 2013), a réaffirmé que «le dépistage précoce et la prévention peuvent assurément sauver la vie d'une femme…», «Quel est ce mal, quand et comment le reconnaître», «Cancer du sein à Ghazaouet, situation actuelle et objectifs», «Comment vaincre le mal ?», «Encadrement psychologique des patientes atteintes du cancer de sein» sont les thèmes débattus par les spécialistes Kamel Belarbi, Fouzi Ghirane, Zouaoui Kellal. «On a invité cinq femmes de chaque secteur public et notre objectif est de sensibiliser cette catégorie de professionnelles sur cette maladie, de les inciter à transmettre le message dans leurs milieux sociaux et d'activité», a précisé Omar Benameur, coordinateur au service d'épidémiologie et organisateur de cette journée. Selon les statistiques de 2017, les types de cancer récurrents chez les femmes en Algérie sont les cancers du sein, du colorectal, de la thyroïde et du col de l'utérus.

Sidi Bel-Abbes

264 logements Ecobat dans le noir depuis plus d'une année

Cela fait presque plus d'une année que la cité 264 logements Ecobat à sidi Djilali est sans lumière, se confie Benali Kaddour. L'obscurité est devenue un souci sécuritaire majeur, ajoute-t-il, une fois que le soleil se couche. L'étrange, cette cité se trouve paradoxalement en face de la place Wiam, complètement illuminée. Les gens viennent de toute la ville pour s'aérer et manger des glaces. L'on ne peut s'empêcher d'être frôler par cette expression locale «toi qui es embelli de l'extérieur, qu'en est-il de ton état de l'intérieur». Les immeubles de ladite cité qui longent la place Wiam donnent l'apparence aux multiples passants et passagers une toute autre vision. De l'autre côté les habitants, juste à quelques mètres vers l'intérieur, c'est tout un autre monde. L'obscurité règne en maître, ouvrant toutes les probabilités et tous les risques d'insécurité, surtout pour les enfants. Les lampadaires existent, et n'ont besoin que de nouvelles lampes. Un travail qui ne devrait exiger que quelques minutes, mais malheureusement dure dans le temps, jusqu'à provoquer la désolation, la colère et le mécontentement des habitants. Plusieurs appels ont été adressés aux autorités, sans qu'elles ne manifestent aucune réaction, avons-nous appris.

D. T.

Covid-19 : une étude dévoile la place à éviter au restaurant pour diminuer le risque de contamination

Selon une étude japonaise, la place à table jouerait un rôle important dans la transmission du coronavirus dans les restaurants. Alors que les restaurants sont souvent cités comme lieux privilégiés de circulation du virus, des chercheurs japonais ont tenté de déterminer à quelle place un individu est susceptible d'être le plus contaminé, rapporte Forbes. D'après le supercalculateur Fugaku, le plus rapide au monde, la disposition des sièges peut faire une grande différence. Des scientifiques de l'Université de Kobe et du géant de la recherche Riken ont chargé Fugaku de modéliser la propagation du coronavirus dans une situation de restauration typique. La simulation montre l'émission et le flux de particules d'aérosol lorsque quatre personnes sont assises à une table et parlent sans masque. Ainsi, lorsqu'une personne infectée parle à des compagnons de table assis en face de lui, quatre fois plus de gouttelettes atteignent la personne assise directement en face par rapport à celle assise en diagonale. Mais la personne la plus à risque reste sa voisine. Lorsqu'une personne infectée tourne la tête sur le côté pour parler au compagnon de table situé à côté d'elle, cette personne est cinq fois plus exposée aux gouttelettes que la personne qui se trouve en face de l'orateur. Un conseil alors : éviter de se mettre à côté du plus bavard. Autre point à retenir de cette étude, relayée sur la chaîne YouTube Nippon TV News 24 Japan : les niveaux d'humidité peuvent avoir un impact significatif sur la transmission des gouttelettes. Ces dernières se disperseraient moins lorsque le taux d'humidité est élevé. Ce qui suggérerait que l'utilisation d'humidificateurs à l'intérieur peut aider à limiter les infections si la ventilation n'est pas possible. Depuis le début de la pandémie, Fugaku effectue des simulations qui démontrent la facilité avec laquelle le coronavirus se propage dans divers lieux, y compris dans les trains, dans les espaces de travail et dans les salles de classe.

L'aspirine réduirait la mortalité chez les patients atteints de Covid-19, selon une étude

Une équipe de scientifiques américains a découvert que l'aspirine pourrait réduire la mortalité et gérer les symptômes graves chez les patients atteints de Covid-19. Les résultats de leur étude ont été publiés par la revue *Anesthesia and Analgesia*. L'aspirine pourrait contribuer à réduire la gravité des symptômes de Covid-19 et le taux de mortalité chez les patients atteints de cette maladie, déclarent les auteurs d'une étude publiée dans la revue scientifique *Anesthesia and Analgesia*. «L'utilisation d'aspirine peut être associée à de meilleurs résultats chez les patients hospitalisés atteints de Covid-19», affirment les auteurs de l'étude. L'étude, menée par les scientifiques et médecins des universités du Maryland et de Washington ainsi que de plusieurs centres médicaux, a porté sur 412 patients hospitalisés avec des symptômes de gravité variable dont 1314 n'avaient pas reçu d'aspirine et les 98 autres avaient pris des antipyrétiques dans les 24 heures suivant l'admission ou 7 jours avant l'hospitalisation.

Une amélioration d'environ 13%

Les chercheurs ont analysé comment l'aspirine influait sur le besoin de ventilation mécanique, l'admission en service de soins intensifs et la mortalité. Il s'est avéré que 35,7% des patients ayant pris de l'aspirine avaient besoin d'une ventilation mécanique contre 48,4% parmi ceux qui ne prenaient pas ce médicament. L'aspirine a également réduit le taux d'hospitalisation en soins intensifs s: 38% des patients ayant pris de l'aspirine contre 51% des autres. Après avoir ajusté les facteurs externes, les chercheurs ont établi un lien entre l'utilisation d'aspirine et la réduction du risque de développer des symptômes graves et de décéder à l'hôpital. Cependant, les scientifiques soulignent qu'il faut mener des essais contrôlés randomisés pour établir si l'utilisation d'aspirine réduit vraiment les dommages causés par le Covid-19 aux poumons et fait baisser la mortalité chez les patients atteints de cette maladie.

Microsoft va forcer les utilisateurs d'Internet Explorer à ouvrir certains liens dans Edge

Microsoft a pendant très utilisé comme Internet Explorer comme navigateur web par défaut de Windows. Ces dernières années, une grande transition s'est opérée avec l'arrivée de Microsoft Edge. Et il est temps de passer le flambeau à cette version.Maintenant que Edge est plus ou moins le navigateur web par défaut sur les ordinateurs sous Windows, Microsoft aimerait bien que le taux d'adoption grimpe considérablement. De nombreuses améliorations ont été effectuées sur Edge, ce qui en fait très objectivement un bien meilleur choix que Internet Explorer mais il est compréhensible que certains utilisateurs soient tout simplement trop habitués à Internet Explorer pour ne pas vouloir s'en séparer. Il semblerait cependant que les utilisateurs d'Internet Explorer n'auront bientôt plus le choix. En effet, si l'on en croit un rapport de ZDNet, Microsoft commencera à forcer les utilisateurs de ce vieux navigateur à ouvrir certains liens dans Edge. Cela peut sembler quelque peu malfaisant présenté ainsi mais en réalité, il s'agit là de proposer aux utilisateurs une meilleure expérience de navigation web. La grande majorité des sites web sont développés pour la plate-forme Chromium de Google. Certains ont des problèmes de compatibilité lorsque les internautes tentent d'y accéder avec d'autres navigateurs, comme Internet Explorer. Ce qui se passe aujourd'hui, c'est que lorsqu'un utilisateur de IE vient visiter un site web, Microsoft va comparer l'URL a une base de données de sites connus pour avoir des soucis de compatibilité.

Certains liens s'ouvriront automatiquement dans Microsoft Edge

Et si l'URL apparaît dans cette liste alors la page s'affichera dans le navigateur Edge et non pas dans Internet Explorer. La base de données en question comporte plus de 1 000 sites et compte certaines adresses très populaires comme YouTube, Instagram, Twitter, Yahoo Mail, etc. Voilà qui devrait perturber quelque peu les habitudes des aficionados de Internet Explorer mais il faut se dire que c'est pour leur bien.

Et en passant du temps sur Microsoft Edge, ceux-ci devraient finir par s'y habituer et la transition sera plus facile le jour où IE disparaîtra définitivement.

Combattre les soucis de peau au port du masque cet hiver

Vous pensiez que le masque redouté ne serait un problème que pendant l'été ? Malheureusement, le nombre d'éruptions cutanées ou de rougeurs causées par l'utilisation prolongée de tissus recouvrant le visage devrait augmenter à mesure que le froid accentue la sécheresse de la peau, la rendant plus sensible aux frottements et à l'inflammation.
Bien que les gens transpirent moins sous le masque par temps froid, nous portons toujours des masques à l'intérieur où nous sommes soumis au chauffage central et à moins d'air frais, expliquent les dermatologues.
Le manque de ventilation régulière laisse plus de place à l'accumulation de particules de poussière sur le masque et à une irritation supplémentaire. De plus, lorsque la peau est sèche, elle est plus sensible aux traumatismes mineurs dus au frottement du masque et à la perturbation de la barrière cutanée. Une fois que la barrière cutanée est compromise, il

est plus facile pour les bactéries et la saleté de pénétrer dans la peau et de provoquer une autre éruption cutanée.
La bonne nouvelle est que vous pouvez éviter l'acné lié au port du masque grâce à une bonne routine de soins de la peau et d'hygiène des masques. Voici ce que conseillent les experts :

Nettoyage

Nettoyez délicatement votre peau le matin pour éliminer toute trace de sébum, de bactéries ou de résidus accumulés dans les crèmes ou dans la pollution qui pourrait irriter la peau sous le masque. De plus, il est primordial de bien nettoyer la peau le soir pour éliminer le maquillage, la pollution et les saletés accumulées durant la journée avant l'application des soins du soir. Un double nettoyage est fortement recommandé.

Hydratation

Votre crème hydratante empêchera non seulement la peau de se dessécher, mais servira également de barrière pour protéger la peau. Choisissez un hydratant léger et non comédogène pour éviter de boucher les pores.

Choix du masque

Choisissez votre masque judicieusement. Le masque doit être de la bonne taille et être adapté au visage, il ne doit pas être trop serré ou trop lâche pour éviter les frottements. Les masques en coton et / ou en soie sont meilleurs que les matériaux en polyester, qui ne sont pas respirants.

Lavage du masque

Lavez votre masque en machine après chaque utilisation avec un détergent sans parfum et sans assouplissant. Les masques accumulent la saleté, l'huile et le maquillage ainsi que les bactéries de votre nez et de votre bouche, qui se transfèrent sur le visage, créant un terrain fertile pour l'acné.

Maquillage

Si vous avez besoin de vous maquiller, choisissez une formulation légère. Un maquillage épais sous le masque peut obstruer les pores. Idéalement, il est préférable de ne pas se maquiller si vous souffrez d'affections cutanées liées au port du masque. Pour traiter votre acné, recherchez des produits contenant du peroxyde de benzoyle, de l'acide salicylique ou du zinc, mais utilisez-les avec parcimonie, car ils pourraient dessécher ou irriter la peau. Si votre peau ne montre aucun signe d'amélioration ou si elle s'aggrave, consultez un dermatologue.

ONU

L'ONU n'a pas réussi à empêcher les guerres dans le monde

Le représentant permanent de la Syrie auprès de l'ONU, Bachar Jaafari, a indiqué que l'Organisation des Nations unies «n'a pas réussi à empêcher les guerres et les conflits», ont rapporté hier des médias syriens.

S'exprimant lors d'une séance plénière de l'Assemblée générale consacrée à la célébration du 75e anniversaire de la fondation de l'ONU, M. Jaafari a indiqué que «l'ONU n'a pas réussi à activer les outils appropriés pour empêcher les guerres et les conflits, mettre fin au colonialisme, à l'occupation et à l'agression, et elle n'a pas réussi à résoudre les crises, mais au contraire, dans de nombreux cas, elle s'est livrée à la volonté de gouvernements qui ne cherchent qu'à maintenir leur hégémonie et leur arrogance dans le monde».
Cité par l'agence de presse syrienne (Sana), il a estimé que «les Nations unies devraient donner l'espoir à toute l'humanité d'un monde meilleur dans lequel chacun travaille dans le cadre de la diplomatie multilatérale pour mettre fin au colonialisme, à la domination, à l'occupation et à l'agression, et pour réduire les risques de guerres, de pauvreté, de maladie, de famine et de désertification».«En regardant les 75 dernières années, nous devons avoir le courage d'admettre que nous n'avons pas été à la hauteur des espoirs de toute l'humanité envers les Nations unies», a-t-il souligné.Toutefois, Jaafari a reconnu que «les Nations unies avaient fait face à de nombreux défis humanitaires, sécuritaires, sociaux, économiques, sanitaires et environnementaux, sauvé des centaines de milliers de personnes, dispensé une éducation à des millions d'enfants et renforcé les libertés et les droits fondamentaux pour tous, y compris l'égalité entre les femmes et les hommes».

• Covid-19 annulation des réunions physiques après la découverte de cas d'infection au siège de l'ONU

Toutes les réunions physiques qui étaient prévues, mardi au siège de l'ONU à New York, ont été annulées après la découverte de cinq cas d'infection au Covid-19 au sein de la mission diplomatique d'un Etat membre, ont annoncé les Nations unies.»
La recommandation du service médical a été d'annuler les réunions en personne au siège de l'ONU, en attendant de retracer les contacts» qu'ont eus ces malades, a indiqué dans une lettre lundi soir aux 193 membres des Nations unies le président de l'Assemblée générale, Volkan Bozkir.
Dans sa missive, il ne précise pas quelle est la mission diplomatique concernée. L'ONU devait accueillir hier une réunion de ses 15 membres pour une session mensuelle consacrée à la Syrie qui se tiendra en conséquence en visioconférence. C'est la première fois que les Nations unies ont recours à une telle mesure d'annulation depuis que l'Organisation a repris à l'été des réunions physiques à son siège de New York en alternance avec des réunions virtuelles qui restent majoritaires au quotidien.
Lundi, l'Assemblée générale de l'ONU avait tenu une journée de sommet marquant le 75e anniversaire de l'institution créée en 1945. Cette réunion s'est tenue principalement de manière virtuelle avec des vidéos pré-enregistrées de dirigeants du monde, mais qui devaient être introduites oralement par un membre de chaque pays, présent physiquement dans la grande salle de l'Assemblée générale. Au début de la journée, Volkan Bozkir et le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avaient tous les deux prononcé un discours à la tribune de l'enceinte.

France

La ville d'Angers s'oppose à la cession au Maroc d'une mosquée

Le conseil municipal d'Angers, dans l'ouest de la France, s'est opposé à la cession au Royaume du Maroc d'une mosquée en construction, comme le souhaitait le propriétaire du terrain pour pouvoir financer la fin des travaux, a-t-on annoncé lundi de sources concordantes.La grande mosquée d'Angers, prévue pour accueillir quelque 2.500 fidèles, est en construction depuis 2014 dans un quartier du nord de la ville. Le terrain a été vendu en 2011 à l'Association des musulmans d'Angers (AMA), à dominante marocaine, par une société d'économie mixte présidée par le maire d'Angers Christophe Béchu.
L'AMA a voté fin septembre la cession à titre gracieux de ce terrain au ministère des Habous et des Affaires islamiques du Maroc.Dans une délibération, le conseil municipal d'Angers s'est prononcé lundi contre cette cession, au motif que le contrat de vente du terrain s'oppose à une revente des biens par l'acquéreur avant la fin des travaux, sauf autorisation expresse de l'aménageur.«La cession de la future mosquée à un pays étranger ne correspond pas à la neutralité souhaitée pour la réalisation et le fonctionnement futur d'un tel équipement», indique cette délibération. Le texte affirme cependant que le conseil municipal est «attaché au libre exercice des cultes, et respectueux du souhait de la communauté musulmane de disposer d'un lieu de culte digne permettant aux croyants de pratiquer leur religion». Selon une source proche de la mairie, les acquéreurs ne disposent pas des financements nécessaires à l'achèvement de la construction de l'édifice. «2,5 millions ont été collectés et il manquerait encore 4,5 millions d'euros», a-t-elle précisé, soulignant que la communauté musulmane angevine est «elle-même divisée sur cette cession au Maroc.

Russie

Poutine invite l'OTAN à des efforts conjoints pour réduire les tensions en Europe suite à l'expiration du traité FNI

Le président russe Vladimir Poutine a demandé, lund,i à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) de mener conjointement des efforts de désescalade de la situation en Europe suite à l'expiration du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI). Dans un communiqué publié par le Kremlin, M. Poutine a critiqué le retrait des Etats-Unis du traité FNI l'année dernière, retrait qui a entraîné l'effondrement de ce pacte, accroissant le risque de course aux armements et accentuant la confrontation entre la Russie et l'OTAN. «Des efforts actifs sont nécessaires pour réduire le déficit de confiance, renforcer la stabilité régionale et mondiale, et réduire les risques liés à l'incompréhension et aux désaccords dans le domaine de l'armement nucléaire», a-t-il indiqué. Poutine a réaffirmé «le respect par la Russie de son moratoire annoncé précédemment sur le déploiement de FNI terrestres jusqu'à l'apparition de missiles de catégories similaires fabriqués aux Etats-Unis». Il a appelé les pays de l'OTAN à déclarer un moratoire similaire à celui décrété par la Russie. «Nous sommes prêts à prendre des mesures supplémentaires pour réduire les conséquences négatives de l'effondrement du traité FNI sur la base des principes de sécurité égale et indivisible ainsi que d'une prise en compte équilibrée des intérêts de toutes les parties», a dit M. Poutine. Le dirigeant russe a proposé des mesures de vérification mutuelle pour les systèmes de défense au sol Aegis Ashore avec des lanceurs Mk-41 sur les bases des Etats-Unis et de l'OTAN en Europe, et des missiles 9M729 dans la région russe de Kaliningrad.

Mauritanie

Nouakchott s'indigne face aux «actions d'incitation menées depuis un certain temps contre l'Islam»

La Mauritanie a exprimé lundi son «indignation» face aux actions d'incitation menées contre l'Islam au nom de la liberté d'expression, a annoncé un communiqué de son ministère des Affaires étrangères. «La République islamique de Mauritanie suit avec indignation les actions d'incitation menées depuis un certain temps contre l'Islam sous le fallacieux prétexte de la liberté d'expression ainsi que la provocation des musulmans en portant atteinte à notre Prophète Mohammed», a souligné le ministère. «Aussi la Mauritanie, tout en dénonçant ce comportement qui n'a rien à voir avec la liberté d'expression», a poursuivi le communiqué, dénonce «tout acte de terreur commis au nom de la religion contre des innocents».

RD Congo

Combats dans l'Est, des villages se vident de leurs habitants

Des villages du territoire de Fizi dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) se sont vidés de leurs habitants, fuyant d'intenses combats dans une zone de conflit intercommunautaire, ont rapporté des médias.
Ces villages se situent dans le secteur de Lulenge où des affrontements entre milices ont fait une quarantaine de morts entre la semaine dernière, a indiqué lundi Aimée Kawaya, administrateur du territoire de Fizi dans la province du Sud - Kivu.Lors des combats, des «villages entiers comme Kashasha, Kukwe, Ibumba, Ibobo et Ebata ont été incendiés, contraignant des centaines de villageois à fuir dans la brousse ou vers des coins épargnés», a déclaré Santos Kitamdala, président de la société civile du secteur de Lulenge. Une centaine de villageois qui venaient à peine de regagner leurs localités après plusieurs mois de déplacements «ont une fois de plus regagné la brousse dès les premiers coups de feu entre elligérants», selon le même responsable de la société civile. Quelque 100 000 personnes ont fui les violences ces deux deniers mois dans cette région entourée des plateaux, selon le même bureau onusien.

Littérature

Abdelaziz Djerad inaugure la première conférence nationale sur l'œuvre du penseur Malek Bennabi

La première conférence nationale sur l'œuvre du penseur Malek Bennabi intitulée, A l'écoute d'un témoin du siècle*, a été inaugurée, hier à Alger, par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, accompagné de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.*

Organisée les 27 et 28 octobre à la Bibliothèque nationale d'El Hamma, cet événement-hommage s'est ouvert par la visite du Premier ministre, d'une exposition retraçant le parcours intellectuel de Malek Bennabi à travers ses ouvrages et ses essais, avant de baptiser la salle rouge de la Bibliothèque nationale du nom de cet illustre penseur.Après la présentation de la conférence par le directeur central du livre et de la lecture publique, Smaïl Yabrir, l'assistance a assisté ensuite à la projection d'un court document, donnant un avant-goût sur la pensée de Malek Bennabi, en développant, alors sur la thématique de la renaissance, du monde des choses, celui des personnes et des idées. Lors de son allocution, le Premier ministre a d'abord regretté que la pensée de Malek Bennabi «ne figure pas dans les programmes de nos écoles et universités comme c'est toujours le cas pour tous les grands penseurs de ce monde». Affirmant que pour sa part, il avait «découvert l'existence d'un éminent penseur algérien grâce aux penseurs orientaux de l'époque», Abdelaziz Djerad a rappelé à l'assistance le souvenir d'avoir alors entamé des recherches qui, poursuit-il, lui avaient permis de découvrir la pensée universelle et le génie de l'homme. La connaissance de Malek Bennabi de la géopolitique à travers deux ouvrages sur l'idée du Commonwealth et l'Afro- asiatisme, sa vision du futur sur le choc des civilisations et la fin de l'histoire ont été rappelées par le Premier ministre, qui a conclu par la nécessité d'intégrer la pensée de Malek Bennabi dans les programmes de nos écoles et universités. Malika Bendouda avait auparavant, commencé son intervention par faire remarquer que «la pensée était ce qui restait du penseur, une fois disparu», ajoutant que Malek Bennabi avait pu arriver à la substance parce qu'il s'était posé des questions «radicales», cultivant ainsi «le doute pour ouvrir le champ à la connaissance».

Rappelant que Malek Bennabi avait durant toute son existence, «pris en charge sa société», la ministre de la culture a souligné la grande ouverture du penseur sur plusieurs champs de réflexion, sciences, histoire, géographie, économie concluant qu'il convenait de remédier à «nos manquements à l'égard de cet homme ? pluriel et universel». Plusieurs conférences sont prévues durant ces deux jours, autour de différentes thématiques traitées par ce penseur analyste et visionnaire, animées par des chercheurs académiciens et universitaires, spécialistes de la pensée de Malek Bennabi. La première conférence nationale sur l'œuvre du penseur Malek Bennabi entre dans le cadre des célébrations du patrimoine de ce penseur au legs considérable qui contribue encore au rayonnement des esprits, qui se tiennent depuis lundi et jusqu'au 31 octobre à travers toutes les wilayas du pays. Malek Bennabi (1905-1973) figure parmi les penseurs éminents dans le monde musulman du XXe siècle. Il s'est spécialisé dans les concepts des «problèmes de la civilisation», «les questions de la colonisation», «la culture», «la pensée islamique», «les conditions de la renaissance» et est connu pour son célèbre concept «colonisabilité». Malek Bennabi compte à son actif plus d'une trentaine d'ouvrages en langues arabe et française dont *Le phénomène coranique* (1946), *Les conditions de la renaissance* (1948), *Idée d'un Commonwealth islamique*» (1958), *Le problème de la culture* (1959) et *Le problème des idées dans le monde musulman* (1970). Jusqu'à aujourd'hui, ses idées font l'objet d'études dans différentes universités à travers le monde.

M. Toumi / Ag.

9e Festival du film franco-arabe de Noisy-Le-Sec, en France

Une dizaine de films algériens y prennent part

Des cinéastes algériens et franco-algériens prennent part au 9e Festival du film franco-arabe (Fffa) de Noisy-Le-Sec (France), prévu du 6 au 17 novembre prochain, annoncent les organisateurs sur le site Internet du festival. Les longs métrages, *Paysages d'Automne* de Merzak Allouache, *Parkour (s)*, Fatma-Zohra Zamoum, *Abou Leila*, d'Amine Sidi-Boumédiène, *Rouge*, de Farid Bentoumi, *Ibrahim*, de Samir Guesmi, *143 rue du désert*, de Hassen Ferhani, *Leur Algérie*, de Lina Soualem, *Sœurs*, de Yamina Benguigui et *ADN*, de Maïwenn Le Besco, seront présents à ce festival parmi 16 fictions, dont 6 inédits, et 11 documentaires. Traitant de thématiques existentielles vues essentiellement sous le prisme des rapports des jeunes à leurs parents et à leur pays, les films représentant l'Algérie, distingués à différentes rencontres du 7e Art, restituent l'inquiétude d'une jeunesse en quête de soi dans une société qui ne leur a pas encore tout dit. Ainsi, «Paysages d'automne» de Merzak Allouache propose de vivre un thriller politique et social sur l'Algérie, «Parkour(s)» de Fatma-Zohra Zamoum met à nu dans un élan humoristique, les travers de la société algérienne, et «Abou Leila» d'Amine Sidi-Boumédiène raconte la conquête de Lotfi et un de ses amie d'enfance, qui traversent le désert à la recherche d'Abou Leila, un dangereux terroriste.»Rouge» de Farid Bentoumi et *Ibrahim*, de Samir Guesmi, traitent des rapports difficiles entre parents et enfants alors que *Sœur*, de Yamina Benguigui, pose des questions sur le rapport aux pays d'origine et d'accueil et *ADN,* de Maïwenn Le Besco, raconte la complicité d'un grand-père algérien et sa petite fille. Dans la section documentaire, *143 rue du désert* de Hassen Ferhani, propose un road-movie immobile chez Malika en plein milieu du désert, alors que *Leur Algérie*, de Lina Soualem, invite à une virée dans son pays d'origine à travers le regard nostalgique des ses grands parents. Parmi les films également présents à ce festival, les trois œuvres tunisiennes *L'homme qui a vendu sa peau*, de Kaouther Ben Hania, *Nouara rêve*, de Hinde Boujemaa et *Un fils*, de Mehdi Barsaoui, ainsi que les films marocains *Adam*, de Maryam Touzani et *Le miracle du saint inconnu*, de Alaa Eddine Aljem. *Tu mérites un amour*, de Abu Bakr Shawky (Egypte) *Good Morning*, de Bahij Hojeij (Liban) et *9 jours à Raqqa*, de Amjad Abu Alala (Soudan) prennent part également à cette manifestation. Le Festival du film franco-arabe (Fffa) de Noisy- Le-Sec est né en 2011 d'une volonté de «créer des ponts entre les cultures» pour favoriser «la compréhension, la découverte et les échanges», rappellent les organisateurs.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS

COMMUNE DE SAOULA

NIF : 098842089598919 01

AVIS D'ANNULATION L'ATTRIBUTION PROVISOIR

Conformément t présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marché publics et délégation de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de SAOULA, déclare l'annulation de l'avis d'attribution provisoire relatif à l'avis **d'Appel d'offres ouvert avec exigence de capacites minimales N° :06/2020 paru dans les journaux quotidiens « الجزائر » en date du 03/09/2020 et « l'écho d'Alger » En date du 06/09 2020** et qui concerne le projet cité ci-dessous :

Projet	Entreprise	Montant	Montant corrigé	Note Technique	Délai	OB
AMENAGEMEMT DES ECOLES PRIMAIRES A TRAVERS LA COMMUNE :						
LOT N° 15 : ECOLE BOUBKEUR BOUALEM	ETBPH HAMDI ISLEM NIF N° : 198426330066031	10.710.773.50	7.765.523.50	30.50	02 mois	5 EME POSITION

Motif : Le projet est pris en charge par la direction des équipements public de la wilaya d'Alger.

L'Echo d'Algérie : 28/10/2020 | Anep : 2016 017 377

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

NIF : 410002000016085

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

En application des articles 52 et 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la direction des travaux publics de la wilaya d'Alger informe les soumissionnaires dans le cadre de l'avis d'appel d'offres paru dans les quotidiens : **L'ECHO D'ALGERIE** et **EL RAAD** du **02/06/2020,** Qu'a l'issue de l'évaluation des offres technique et financière du projet :

Acquisition d'un camion balayeur mécanique min 04 m³

L'attribution provisoire du marché a été prononcée comme suit :

N° du pli	Entreprise	Note Technique/100	Montant DA en TTC	Délai	Observation
01	SARL BPI ENH DOUDAH NIF: 099835072218369	90	21 999 999,98	04 Mois	Offre moins disante

Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la direction des travaux publics de la Wilaya d'Alger au plus tard Trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya d'Alger dans les Dix (10) jours qui suivent la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP.

L'Echo d'Algérie : 28/10/2020 | Anep : 2016 017 293

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites
0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja
0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

TF1

20h05 : Grey's Anatomy

DeLuca est contrarié quand Meredith prend sous son aile Suzanne, dont les symptômes laissent toujours les médecins de Grey Sloan perplexes. De leur côté, Jackson, Owen et Jo prennent en charge un couple blessé lors d'une attaque d'ours. Levi est vexé quand il apprend que Nico ne veut pas qu'il rencontre ses parents...

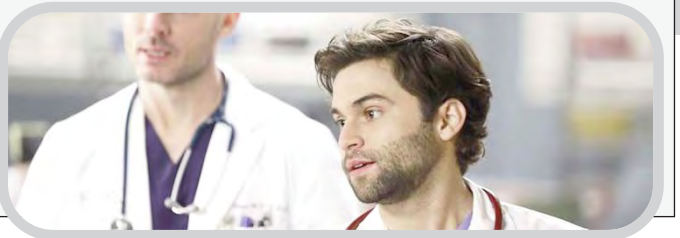

France 2

20h05 : Dix pour cent

Face à la fuite des talents de Mathias, Andréa n'a pas d'autre choix que de laisser entrer la concurrence directement dans les rangs d'ASK, bien que cette idée ne soit pas au goût de toute l'équipe. Elle doit par ailleurs s'occuper de José Garcia, qui semble incontrôlable depuis qu'il a retrouvé...

France 3

22h25 : Pièces à conviction

Une enquête réalisée par Delphine Lopez. La France est un des plus grands pays forestiers d'Europe. Des forêts primaires en Guyane aux forêts de chênes centenaires dans l'Hexagone, les forêts françaises sont un trésor environnemental qui abrite une riche biodiversité et permet de lutter...

M6

20h05 : Le meilleur pâtissier

Pour cette cinquième semaine de concours, les diablotins de la pâtisserie vont jouer à se faire peur en franchissant les portes de l'enfer. Cyril met au défi les pâtissiers amateurs de réaliser le plus beau des gâteaux flambés. Mercotte les charge ensuite de confectionner le gâteau du diable,...

C8

20h19 : Enquête sous haute tension

Si la Bourgogne est une région bien paisible en apparence, elle cache un côté beaucoup plus sombre : vols, agressions, excès d'alcool ou consommation de stupéfiants. Pendant plusieurs mois, les caméras ont suivi les hommes du peloton de surveillance et d'intervention...

arte

20h00 : Thérèse Desqueyroux

La bourgeoisie landaise est fière d'annoncer, en 1928, le mariage de deux des siens, Bernard et Thérèse Desqueyroux, dont l'union permettra en outre de constituer une seule, mais lucrative, forêt de pins. Rapidement dégoûtée par son mari, accablée par sa belle-mère,...

TMC

20h15 : Mais où est donc passée la 7e compagnie ?

Sous les feux de l'aviation allemande, la 7e compagnie du 108e régiment de transmissions se replie dans le bois de Bonrepos. Envoyés en observation dans un cimetière situé sur une colline avoisinante, le sergent-chef Chaudard, le téléphoniste Pithivier et le mitrailleur Tassin repèrent...

C STAR

20h05 : Transformers

Quatre années ont passé. Les Autobots et les Decepticons ont été bannis de la Terre. Jusqu'au jour où Cade Yeager, un paisible fermier texan, achète un vieux camion qui s'avère être Optimus Prime. Avec sa fille Tessa et Shane, le petit ami de celle-ci, Cade est entraîné dans une folle aventure...

RMC STORY

20h05 : Le zoo du Bronx

Alors que Boule de neige, la panthère des neiges, est malade, la naissance d'un petit manchot pygmée fait sensation au sein de l'équipe du zoo...

FAF

Zetchi n'est plus sûr de vouloir partir...

En marge de l'assemblée générale tenue, hier, et au cours de laquelle le bilan moral et financier de la FAF a été adopté à l'unanimité, le Président Kheireddine Zetchi a animé une conférence de presse dans laquelle il a abordé plusieurs sujets ayant trait à l'actualité footballistique.

Ayant annoncé à plusieurs occasions sa décision de ne pas se présenter à un second mandat à la tête de la Fédération, Zetchi semble avoir changé d'avis, comme c'est d'ailleurs souvent le cas, chez les responsables de notre football. Du coup, il aspire à poursuivre l'expérience au niveau de la Fédération, au grand dam d'Abdelkrim Medouar dont les intentions de briguer le poste sont clairement affichées.
«Notre souci pour le moment est de terminer le mandat dans de bonnes conditions en essayant de mener les dossiers à terme. On verra comment les choses évolueront par la suite. Les premières années ont été très difficiles pour nous, mais il y a des projets à terminer encore, et je me prononcerai de façon ferme concernant cette question à l'approche de l'Assemblée générale élective», a-t-il déclaré. Mais l'on peut comprendre que Zetchi ne compte pas se retirer de la FAF de son plein gré. Il doit être poussé à partir. En fait tout dépendra de la «bénédiction» ou non des hautes autorités du pays. Zetchi n'est pas dupe, il sait pertinemment que son maintien au poste ou non est tributaire de la décision des politiques. Hier, il a lancé une sonde, maintenant il va voir «comment évolueront les choses». Dans un autre registre tout aussi important, sinon plus, le président de la FAF a abordé le sujet du sélectionneur nationale dont le contrat a été prolongé jusqu'à la fin du Mondial 2022. «Après le sacre de l'EN à la CAN 2019, nous avons complètement revu le contrat de Djamel Belmadi qui faut-il le souligner, n'a posé aucune condition financière lorsqu'il avait pris la tête de la sélection. Quand il est venu, c'était pour répondre à l'appel du cœur. Et c'est tout a fait normal que son contrat soit rediscuté. On l'a fait non seulement parce qu'il a remporté la CAN et qu'il est en train d'accomplir un formidable travail, mais c'est aussi pour lui offrir les meilleures conditions de travail possibles qui l'aideront à atteindre ses prochains objectifs avec l'équipe nationale», a-t-il expliqué. C'est tout à fait dans logique au demeurant que le salaire de Belmadi soit revalorisé. Il ne pouvait en être autrement, après tous les succès qu'il a pu remporter dont probablement le plus important est d'avoir constitué un groupe solide, déterminé et valeureux. D'autant que la FAF est assez «riche » pour pouvoir le faire. La FAF qui ne perd pas espoir d'organiser un match amical de gala contre la France championne du monde comme l'a rappelé son président, Zetchi, ce mardi.
«Effectivement j'ai discuté avec le président de la FFF Noël Le Graët sur l'éventualité d'organiser un match amical Algérie-France. Nous avons trouvé l'idée intéressante. Mais le projet doit être d'abord validé par les pouvoirs publics. Sinon techniquement c'est toujours possible. Seulement, il faudra trouver une fenêtre pour ce match, ce qui n'est pas évident avec le nouveau calendrier établi par la CAF et la FIFA, mais c'est faisable», a-t-il laissé entendre. Il peut en effet se dérouler à huis clos à cause de la propagation du nouveau coronavirus. Une épidémie qui menace par ailleurs le déroulement du championnat cette saison. En effet, au niveau de la Ligue, on accuse un retard conséquent par rapport au début de la saison, d'autant que cette année, exceptionnellement il y aura un championnat à 20 clubs. Du coup, Zetchi a laissé entendre que le système de compétition pourrait connaître un changement avec la division des clubs de l'élite en deux groupes pour alléger le calendrier et rattraper le temps perdu. Une formule qui a pourtant été proposée, mais la FAF, sous la pression des clubs, n'a pas jugé bon de la retenir. Mais aujourd'hui, l'on constate qu'elle est la seule alternative plausible pour pouvoir finir le championnat dans les temps et sans pression. Mais va-t-elle être adoptée ? Maintenant que Zetchi l'a évoquée, le débat est lancé...

Ali Nezlioui

CAN-2021/Qualifications Gr.H - Pandémie

Le match Algérie - Zimbabwe officiellement à huis clos

Le match Algérie - Zimbabwe, prévu le 12 novembre prochain au stade du 5-Juillet (Alger) pour le compte de la 3e journée des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021), se jouera officiellement à huis clos, a annoncé mardi le Président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, invoquant des précautions liées à la pandémie du coronavirus. «A un moment donné, nous avons pensé pouvoir permettre à 5000 spectateurs d'assister à ce match, mais avec la récente hausse des cas de contamination à la Covid-19, nous avons décidé que cette rencontre se joue finalement à huis clos» a indiqué le président de la FAF, en conférence de presse, juste après l'assemblée générale ordinaire à l'Hôtel Sheraton.» Nous aurions voulu que les supporters soient présents au stade, pour apporter leur soutien à l'équipe nationale, mais dans la conjoncture actuelle, notre priorité est de préserver la santé publique. C'est dans l'intérêt des gens que nous faisons cela».

Des arbitres soudanais pour diriger la rencontre

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral soudanais, sous la conduite de Mahmood Ali Mahmood Ismail, pour diriger la rencontre Zimbabwe-Algérie, prévue le 16 novembre à 16h (algériennes) à Harare pour le compte de la 4e journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (groupe H). Le directeur de jeu Mahmood Ali Mahmood Ismail sera assisté de ses compatriotes, Mohammed Abdellah Ibrahim et Ahmed Nagei Subahi. Le 4e arbitre sera Elsiddig Mohamed Mohamed El Treefe (Soudan), le commissaire du match le Malgache Raoul Romain Arizaka Rabekoto et le responsable de la sécurité le Namibien Jackson Tjirondero Pavaza. Pour rappel, la rencontre aller programmée le 12 novembre à 20h au stade du 5-Juillet (Alger) a été confiée à un trio camerounais, sous la conduite d'Alioum Alioum. Il sera assisté de ses deux compatriotes, Elvis Guy Nopue Nguegoue et Sanda Oumarou, tandis que le 4e arbitre est le Mauritanien Massa Diarra. Les deux matchs se dérouleront sans la présence du public en raison de la pandémie de la Covid-19 qui a déjà obligé la CAF à reporter la CAN-2021 à 2022 au Cameroun. A l'issue de la 2e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1ère place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021.

Bessa N.

Manchester City

Mahrez : «Pas de favori pour la Ligue des champions»

Avant le match qui s'est déroulé hier en soirée sur le terrain de Marseille en Champions League entre l'OM et Man City, l'international algérien Riyad Mahrez s'est exprimé lors de la conférence de presse sur cette confrontation décisive. Le capitaine des Verts a parlé de la compétition et a rappelé qu'à ce niveau de compétition le statut de favori n'a plus la même signification : «Non pas du tout. Il n'y a pas de favori en Ligue des champions. Sur le papier, vous pouvez être favori, mais vous devez le montrer sur le terrain. Ça va être difficile». Avant de poursuivre sur les débuts des Citizens cette saison : «de toute évidence, cela n'a pas été idéal. Le début de saison n'est pas normal. Comme on dit, nous devons nous adapter. Nous sommes des professionnels. C'est comme ça pour tout le monde. Nous jouons tous les trois jours, tout le monde est fatigué, nous devons donc nous adapter et faire de notre mieux». Concernant l'adversaire du soir, Riyad Mahrez a déclaré : «Pour vous dire la vérité, je n'ai pas bien suivi Marseille. Perdre la première journée de la compétition ne signifie pas que vous n'avez pas le niveau. Cela fait partie du football. Il s'agit d'obtenir des points et de faire de votre mieux - c'est ce qu'on va essayer de faire de notre côté.» A l'issue de la première journée de cette phase de groupes, Manchester City occupe la première place du groupe C après son succès (3-1) face à Porto, tandis que Marseille a du concéder une défaire (1-0) dans les derniers instants du match face à l'Olympiakos.

Ligue 1 - MC Alger

Le recrutement du Soudanais Al-Ghorbal tombe à l'eau, regrette Almas

L'attaquant international soudanais, Mohamed Abderrahmane Youssef «Al-Ghorbal», ne devrait pas rejoindre les rangs du MC Alger, à quelques heures de la fin de la période des transferts, a regretté le président du Conseil d'administration du club Abdenacer Almas. «Nous aurions aimé renforcer notre secteur offensif avec l'arrivée d'Al-Ghorbal, qui reste un buteur confirmé ayant déjà fait ses preuves au CABB Arreridj, mais la non-annulation de la licence de l'attaquant camerounais Rooney Eva Wankewai nous a mis dans une mauvaise position. Mais ce n'est pas la fin du monde», a indiqué le premier responsable du club algérois. La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé récemment que sa commission de discipline «n'avait pas le pouvoir» de se prononcer sur l'affaire opposant le MC Alger au joueur camerounais Rooney Eva Wankewai, «en l'absence d'un jugement pénal pour faux et falsification d'un document exigé pour l'obtention de la licence». Elle a néanmoins laissé au MC Alger le choix «d'agir comme il juge approprié» dans cette affaire. Pour Almas, la LFP «n'a pas voulu prendre ses responsabilités, ce que je regrette fortement. Elle aurait dû appliquer la réglementation en usant de ses prérogatives pour annuler la licence de Rooney, d'autant plus que le joueur a présenté un faux document pour prouver qu'il est un international». Avant d'ajouter : «Al-Ghorbal a déjà signé son contrat de prêt, mais nous ne pouvons pas le faire qualifier tant que Rooney fait partie de notre effectif. Je tiens à démentir les dernières informations faisant état d'un prêt du milieu de terrain ivoirien Isla Daoudi Diomandé, c'est un joueur important qui entre dans les plans de l'entraîneur, contrairement au défenseur Abdelhak Sailaâ, prêté à l'USM Bel-Abbès et au jeune attaquant Badreddine Dahlal, qui sera probablement prêté au CABBA». Enfin, le président du Conseil d'administration du «doyen» s'est dit «satisfait» de l'opération de recrutement, «effectuée d'une manière étudiée et selon des besoins définis par le staff technique. La préparation se déroule dans les meilleures conditions. Nous avons déjà disputé deux matches amicaux, avant d'aborder le volet technico-tactique avec au programme d'autres matchs tests», a-t-il conclu.

B. N.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo

	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min°	12°	11°	5°	13°	9°
Max°	22°	22°	18°	25°	24°

Horaires des prières — Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
05:41	12:32	15:31	17:55	19:17

Coronavirus :

287 nouveaux cas, 171 guérisons et 9 décès durant les dernières 24 heures

Deux cent quatre-vingt-sept (287) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 171 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 56 706 dont 287 nouveaux cas, soit 0,7 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à1931 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 39 444, a précisé le Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 20 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 20 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 8 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 37 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen la vigilance et le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Présidence

L'état de santé du Président Tebboune «n'inspire aucune inquiétude»

L'état de santé du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, admis dans une unité de soins spécialisés de l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja à Alger, «n'inspire aucune inquiétude», rassurait hier la présidence de la République. «Sur recommandation de ses médecins, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est rentré dans une unité de soins spécialisés de l'hôpital central de l'armée à Aïn Naâdja à Alger. Son état de santé est stable et n'inspire aucune inquiétude». Le président de la République poursuit ses activités quotidiennes à partir de son lieu d'hospitalisation.

Fête de la Révolution

La journée du dimanche prochain chômée et payée

La journée du dimanche 1er novembre 2020, correspondant à la fête de la Révolution, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, indique un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative.» A l'occasion de la fête de la révolution et conformément à la loi N° 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du dimanche 1er novembre 2020 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée». «Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté».

● Naftal

Les produits pétroliers disponibles durant les fêtes d'El Mawlid Ennabaoui et 1er novembre

La Société nationale de commercialisation de produits pétroliers (Naftal) a rassuré mardi sur la disponibilité des produits pétroliers durant le prochain long week-end coïncidant avec la célébration des fêtes d'El Mawlid Ennabaoui Echarif et du 1er novembre. Naftal informe sa clientèle que durant le prochain long week-end qui coïncide avec la célébration des fêtes d'El Mawlid Ennabaoui Echarif et du 1er novembre, et à l'instar des autres jours de l'année, «l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers (carburants et gaz butane) sera assuré» a indiqué la société dans un communiqué. L'approvisionnement sera assuré «à travers tout le territoire national et l'ensemble du réseau de stations-service et points de vente de jour comme de nuit», affirme la même source. Naftal a, par ailleurs, précisé que «toutes les dispositions sont prises pour la continuité du fonctionnement de ses centres de stockage, dépôts et centres enfuteurs».

66e anniversaire du déclenchement de la Révolution

La DGSN trace un programme riche et diversifié

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a tracé un programme riche et diversifié à travers les différentes wilayas du pays, à l'occasion du 66e anniversaire de la Guerre de libération nationale, parallèlement au référendum sur le projet de révision de la Constitution. Au programme de la célébration de l'évènement, sous le thème «Novembre de l'indépendance... Novembre du changement», la DGSN prévoit «l'organisation de plusieurs communications et conférences historiques dans le but de se remémorer la symbolique de cette date phare, animées par des moudjahidine, des enseignants chercheurs en histoire, et des cadres de la Sûreté nationale, avec la participation des autorités locales, de membres de la famille révolutionnaire dans les multiples festivités commémorant ce 66e anniversaire». A cet effet, la DGSN a réaffirmé «son attachement à la commémoration de ces évènements importants de notre l'histoire qui renforcent le sentiment d'appartenance à la partie et offrent l'occasion de s'enorgueillir des réalisations et hauts faits de nos aïeux». L'occasion est également de «renforcer les liens entre la génération de la Révolution qui a donné une leçon de lutte et de sacrifices et celle de l'indépendance, en rappelant aux jeunes les sacrifices des chouhada et moudjahidine qui ont voué leurs vies à la lutte, en se plaçant à l'avant-garde depuis que l'occupant a envahi notre terre». A cette occasion, «l'emblème national sera levé, en recueillement à la mémoire des Chouhada avec la diffusion de chants patriotiques, en sus de l'organisation d'expositions photographiques et de visites aux musées, en prenant les mesures préventives nécessaires pour éviter tout risque de contamination». Ce mémorable évènement historique qui «constitue une étape phare de l'histoire de l'Algérie jalonnée de sacrifices, offre toujours à la DGSN l'occasion de rendre visite aux retraités de la police parmi les moudjahidine qui ont participé à la Glorieuse Guerre de libération nationale, ceux-là mêmes qui ont rejoint après l'indépendance le corps de la Sûreté nationale pour poursuivre leur parcours de dévouement de sacrifices pour l'édification de l'Algérie, en veillant à préserver la sécurité du citoyen et de ses biens».

Le point sur la pandémie :

Plus de 43 millions de cas et au moins 1,15 million de morts dans le monde

La pandémie a fait au moins 1,15 million de morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles lundi en milieu de journée. Près de 43,1 millions de cas ont été officiellement diagnostiqués. Les États-Unis sont le pays le plus endeuillé avec 225 689 morts, suivis par le Brésil (157 397), l'Inde (119 014), le Mexique (88 924) et le Royaume-Uni (44 896).

Possible nouveau confinement en France :
La perspective d'un nouveau confinement prend corps en France face à une deuxième vague «brutale» du Covid-19 qui pourrait même être «plus forte que la première», s'est alarmé Jean-François Delfraissy, président du Conseil scientifique qui guide le gouvernement.

Les régions espagnoles durcissent les restrictions :
Les régions espagnoles ont renforcé leurs restrictions lundi pour limiter le nombre de cas de coronavirus qui augmente de manière «rapide» d'après le ministère de la Santé, dans un pays déjà sous le coup d'un couvre-feu nocturne. Le Pays basque (nord) et plusieurs autres régions ont annoncé un bouclage partiel limitant les entrées et sorties de leur territoire, tandis que la Catalogne (nord-est) a indiqué réfléchir à un confinement de la population à domicile le week-end.

Nouveaux incidents en Italie :
Des milliers de personnes ont de nouveau manifesté lundi en Italie contre la fermeture prématurée des restaurants et des bars destinée à endiguer la propagation du virus, des rassemblements qui ont dégénéré dans plusieurs grandes villes.

Couvre-feu en République tchèque :
Un couvre-feu va être imposé en République tchèque pour tenter d'enrayer la progression de la pandémie de coronavirus, les restrictions mises en place n'ayant pas eu l'effet escompté.

Vaccin :
Le laboratoire pharmaceutique britannique AstraZeneca a annoncé que son vaccin en cours de mise au point entraînait une réponse immunitaire encourageante de la part des jeunes adultes et des personnes âgées.

«Alerte rouge» prolongée au Québec :
Le Premier ministre du Québec a annoncé lundi un prolongement des mesures restrictives dans les zones en «alerte rouge», dont les régions de Montréal et Québec, pour quatre semaines supplémentaires afin de réduire la propagation du coronavirus qui ne faiblit pas dans la province. Depuis le 1er octobre, les Québécois ont été appelés à ne pas recevoir d'invités à leur domicile. Les bars, restaurants, cinémas, musées et bibliothèques notamment devaient être fermés jusqu'au 28 octobre dans plusieurs régions, passées au seuil d'alerte rouge.

Pollution et Covid-19, un cocktail mortel :
Une exposition à long terme à la pollution de l'air ambiant pourrait entraîner un risque accru de mourir du Covid-19, d'environ 15% en moyenne dans le monde, selon une étude internationale publiée mardi.

Les asymptomatiques perdent plus vite leurs anticorps :
Une étude britannique de l'Imperial Collège London et d'Ipsos Mori a montré mardi que les personnes asymptomatiques sont plus susceptibles de perdre rapidement leurs anticorps que celles ayant montré des symptômes du nouveau coronavirus.

Le pape privé de fidèles pour Noël :
Après Pâques, célébrées pendant le confinement dans une basilique Saint-Pierre quasi déserte, le pape François officiera de nouveau sans fidèles pour les messes de l'Avent et de Noël, a indiqué lundi l'agence spécialisée Catholic News Agency (CNA).

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information
www.lechodalgerie-dz.com